

1933 - 1943

DIX ANNÉES DE COLONISATION

—A—

STE-ANNE-DE-ROQUEMAURE

par

DONAT-C. NOISEUX,
PUBLICISTE,

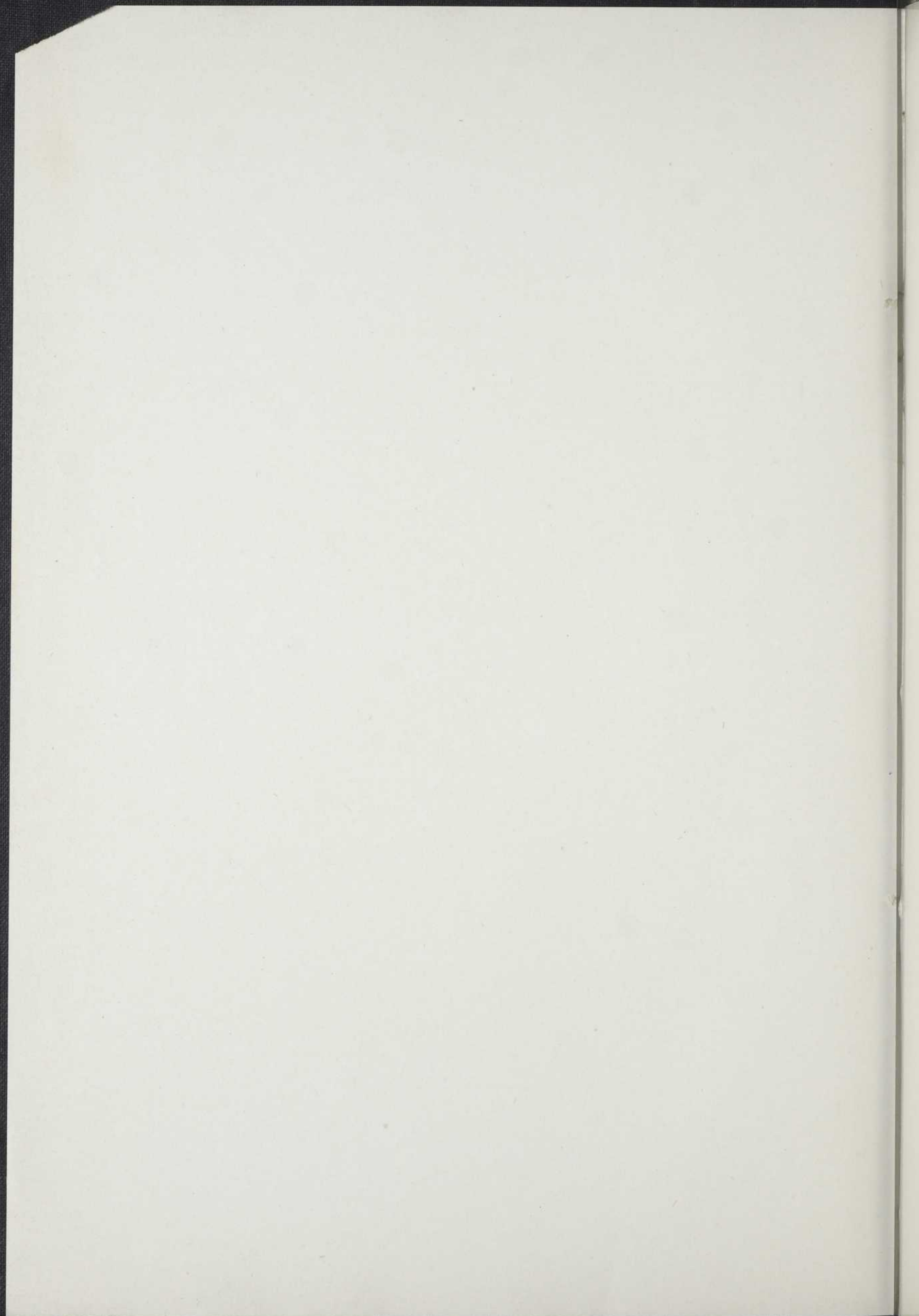
MINISTÈRE DE LA COLONISATION, QUÉBEC



Village de Ste-Anne-de-Roquemaure

Publié par le

MINISTÈRE DE LA COLONISATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



1933 - 1943

DIX ANNÉES DE COLONISATION

— A —

STE-ANNE-DE-ROQUEMAURE

par

DONAT-C. NOISEUX,

PUBLICISTE,

MINISTÈRE DE LA COLONISATION, QUÉBEC

Publié par le

MINISTÈRE DE LA COLONISATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

1933-1943

DIX ANNÉES DE COLONISATION

2^E ANNÉE DE ROQUEMAURE

ROBERT C. NOISEUX

MINISTRE DE LA COLONISATION, QUÉBEC

C59A1

N638

OFF

INTRODUCTION.

Le 15 août 1933, douze aspirants-colons, choisis par la Société de Colonisation du diocèse de Québec, arrivaient dans le canton Roquemaure, en Abitibi, avec l'intention de se fixer définitivement à l'endroit même où se dresse aujourd'hui la jeune et prometteuse paroisse agricole de Ste-Anne-de-Roquemaure. Il y a donc 10 ans ce mois-ci que furent posés les premiers jalons de la fondation de cette paroisse.

Ces pionniers, dont quatre sont encore à Roquemaure, furent bientôt rejoints par une vingtaine d'autres, partis eux aussi des comtés de l'Islet et de Kamouraska, le 28 août 1933. D'autres groupes suivirent et, à l'automne de la même année, la colonie naissante comptait une soixantaine de colons. Exactement vingt de ces colons de 1933 sont encore sur leur lot pour y célébrer cette année le dixième anniversaire de l'ouverture de la paroisse de Ste-Anne-de-Roquemaure.

J'ai cru répondre au désir de tous les vrais apôtres de la colonisation en acceptant, à l'occasion de cet anniversaire, de rédiger la présente plaquette intitulée: "Dix Années de Colonisation à Ste-Anne-de-Roquemaure."

Ces quelques pages, rédigées trop hâtivement, je désire d'abord les présenter en hommage aux pionniers de l'endroit qui sont encore à l'œuvre. Je me propose ensuite de montrer les résultats obtenus dans cette paroisse nouvelle au cours de la décade, de souligner les causes déterminantes des succès marquants remportés par ses colons dans la poursuite progressive de leur établissement, et enfin de recommander l'emploi des mêmes moyens aux autres colons des colonies plus jeunes qui désirent, dans un aussi court laps de temps, obtenir des résultats identiques.

Les débuts furent durs et pénibles pour ces pionniers de 1933 qui s'enfonçaient hardiment dans la forêt, où ils durent eux-mêmes ouvrir des sentiers étroits et boueux, là où un bœuf attelé à une "bacagnole" pouvait trainer à peine quelque 100 à 200 livres de provisions. Aussi le transport à dos d'homme était-il le plus commun et le plus efficace. A cette époque, aucun chemin carrossable ne précédait le colon. Même pour atteindre le canton Roquemaure, les 24 milles qui le séparent de La Sarre, gare de chemin de fer la plus rapprochée, devaient se faire de préférence par eau, par la rivière La Sarre, le grand lac Abitibi et les rivières Duparquet Antoine et Couture comme voies de pénétration à l'intérieur des terres.

Les colons de 1933 et 1934 à Roquemaure ont débuté dans des conditions que nous ne verrons sans doute jamais plus dans la province de Québec. Précurseurs du grand mouvement de colonisation de 1935, ils ont écrit une page d'histoire qui leur est propre, et il eut fallu une plume plus alerte pour exalter comme il conviendrait leur courage et leur tenacité.

Dix années ont passé! Les sentiers perdus dans la fourrée se sont élargis; de chemins difficilement carrossables, ils sont aujourd'hui chemins gravelés pour la plus grande partie, et les améliorations se continuent. La forêt s'est reculée pour faire place aux verdoyantes prairies de trèfle et de mil, aux vastes champs d'avoine, d'orge et de froment. Les trop modestes et peu confortables "campes" en bois rond ont été remplacés par de jolies maisonnettes, flanquées pour un bon nombre d'une grange-étable solide et altièrre, aux proportions qui dénotent la réussite et symbolisent les espoirs d'avenir de son propriétaire.

La paroisse de Ste-Anne-de-Roquemaure compte aujourd'hui 170 familles (colons résidants) et 1150 âmes de population. 5 familles seulement ont quitté temporairement leur lot pour aller travailler en dehors de la paroisse. 201 lots sont sous billets de location, 4 lots devenus vacants sont présentement l'objet d'une demande de billet de location et seulement 2 lots vacants attendent preneur.

Les superficies en culture s'établissent à 3,520 acres, dont 1,836 acres ensemencées entre souches et 1,684 acres déjà labourées et semées. Plusieurs colons possèdent de 25 à 35 acres en culture, l'agronome-colon en possède 76 acres. On estime que \$225,000.00 n'achèteraient pas tous les établissements des colons de Roquemaure. Plusieurs parmi les plus avancés, même s'ils désiraient vendre leur établissement, y compris cheptel et instruments aratoires, ne se laisseraient pas tenter par \$2,000.00, voire \$2,500.00 comptant.

C'est avec un regard rempli de légitime fierté que ces colons de 1933 et 1934 nous font semblable déclaration, comme conclusion au récit des difficultés premières, dont ils gardent le souvenir lointain. Pour eux, le succès a correspondu aux efforts persévérants et généreux et, cet actif qui est leur aujourd'hui, ils ont conscience de le devoir à leur propre travail.

Si après 10 ans les premiers colons de Ste-Anne-de-Roquemaure jouissent généralement d'une situation satisfaisante, et même enviée de plusieurs, ce serait une erreur d'en conclure que tout est fait à Roquemaure, que tous les colons de l'endroit n'ont plus besoin d'aide. Là comme ailleurs, à cause des défections que connaissent à leur origine toutes les paroisses nouvelles, nous trouvons quantité d'établissements, de date plus récente, sur des lots moins avancés; et pour ces colons, la période difficile du début n'est pas encore passée.

Tout n'est pas fait à Roquemaure, c'est évident; mais on peut dire que la paroisse, dans son ensemble, est dans la voie de la prospérité. On y trouve des réalisations fécondes, particulièrement dans le domaine de la coopération, qui méritent d'être signalées au grand public et données en exemple aux nombreux colons des autres paroisses de la province.

Si les colons de Ste-Anne-de-Roquemaure, établis en 1933 et 1934, n'ont pas reçu dans le temps les secours pécuniaires accordés à leurs imitateurs après 1935, parce qu'alors, exception faite des primes de défrichement et de premier labour, l'aide gouvernementale à la colonisation n'existait à peu près pas, par contre la paroisse a bénéficié d'avantages non pécuniaires beaucoup plus précieux, que d'autres paroisses auraient raison de lui envier.

Dès le printemps 1934, un jeune agronome, diplômé de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Alphonse Brassard, fut attaché à la colonie naissante, à titre de représentant de la Société de Colonisation du diocèse de Québec, sous le patronage de laquelle fut fondée Ste-Anne-de-Roquemaure. Comme les colons devaient alors compter sur les secours de la Société de Colonisation, ils devaient, pour les mériter, se plier à une certaine discipline, apprendre à faire la part du voisin. C'était déjà un apprentissage de l'entraide, de la coopération.

A la fin de mai 1935, c'est l'agronome-colon, Joseph Laliberté, qui s'installe sur un lot qu'il défriche lui-même. Il fut depuis un exemple et un chef. Nous le retrouvons aujourd'hui avec un établissement agricole de 76 acres en culture, et à la gérance de tous les organismes coopératifs de la paroisse.

En troisième lieu, les colons de Ste-Anne-de-Roquemaure ont, depuis octobre 1935, dans la personne de M. l'abbé Émile Couture, un curé-colonisateur dont on a dit qu'il est "un meneur d'hommes". Il fut peut-être plus encore pour ses colons un éveilleur d'initiatives individuelles et collectives.

Voilà bien déjà un ensemble de facteurs susceptibles d'influencer avantageusement le développement d'une paroisse nouvelle; mais, si vous consultez les colons de Ste-Anne-de-Roquemaure, aussi bien que les chefs à qui ils font confiance, tous vous diront que la cause déterminante de toutes les réalisations que l'on trouve dans la paroisse, ce fut l'esprit de coopération bien développé chez les colons, et aujourd'hui mis en pratique dans tous les domaines.

Mais encore ici, on aurait tort de croire que tout a toujours marché comme sur des roulettes dans le domaine coopératif. Les colons de Ste-Anne-de-Roquemaure, pas plus que ceux d'ailleurs, ne sont nés coopérateurs. Mais ils le sont devenus à force d'étude et de travail. Venus de différentes paroisses, sinon de régions différentes, ils avaient apporté chacun les manières de voir, les façons de penser, particulières à la paroisse natale. Il a fallu modifier, unifier tout cela, pour apprendre à penser et agir ensemble, en tant que colons d'une paroisse nouvelle, aux besoins multiples et variés.

La bonne semence de l'idée coopérative avait été jetée chez les pionniers de la colonie naissante par M. l'abbé F. X. Jean, alors professeur à l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et secrétaire de la Société de Colonisation, qui organisait un Syndicat Coopératif à Ste-Anne-de-Roquemaure, le 12 novembre 1934. Mais, faute de savoir suffisamment manier l'outil mis à leur disposition, les colons s'éloignèrent de certains principes essentiels de coopération, de sorte que leur Syndicat ne rendit pas tous les services attendus.

Ceci n'est pas dit dans le but d'enlever le mérite de ceux qui se sont dévoués à la cause dans les circonstances difficiles du temps, mais les intéressés eux-mêmes s'accordent aujourd'hui à dire qu'à Roquemaure, ce n'est qu'en 1938 que les colons sont devenus de véritables coopérateurs, grâce à la fondation de cercles d'étude qui fonctionnent au cours des mois d'hiver. Il y eut alors jusqu'à 11 équipes d'étude dans les différents rangs de la paroisse, avec réunion chaque semaine, de novembre à avril.

Le cercle d'étude a contribué à créer un esprit paroissial, un esprit de solidarité qu'on ne trouve malheureusement pas dans toutes les colonies. Il en est résulté une coopération très étroite entre tous les organismes coopératifs de la paroisse. Toutes les questions s'y discutent aujourd'hui comme entre les membres d'une même famille. Les mêmes hommes se partagent les charges administratives dans les différents bureaux de direction. Toutes les organisations coopératives ont présentement le même gérant.

Aujourd'hui, toute la vie économique de la paroisse repose sur les trois organismes coopératifs suivants: le Syndicat Coopératif, la Caisse Populaire et le Syndicat de Travail. Ce dernier a déjà à son crédit plusieurs initiatives intéressantes, telles la construction en coopération de 73 granges-étables depuis 3 ans, l'organisation d'un chantier coopératif qui, à sa première année d'opération, a fonctionné avec grand succès l'hiver dernier.

Ce qui s'est fait à Ste-Anne-de-Roquemaure est possible également dans toutes les autres colonies, particulièrement celles de 1935 et plus jeunes, qui ont pour la plupart débuté dans des conditions beaucoup plus favorables, par suite de la mise en application du plan Vautrin, du plan Fédéral-Provincial et du plan Provincial, avec allocations de subsistances, et autres primes diverses que tous connaissent aujourd'hui.

Les pionniers de Ste-Anne-de-Roquemaure furent des précurseurs. Ils ont donné un magnifique exemple de courage et de tenacité d'abord, d'esprit de solidarité et d'entraide bien comprise dans la coopération par la suite. Le succès couronne aujourd'hui leurs efforts et leur persévérance. Mais le même succès ne peut manquer d'atteindre aussi ailleurs, où qu'ils se trouvent, tous les colons qui apportent, à la poursuite de leur établissement en pays neuf, la même ardeur et la même énergie.

DONAT-C. NOISEUX.

Québec, août 1943.

STE-ANNE-DE-ROQUEMAURE

ESSAI DE COLONISATION

Ste-Anne-de-Roqueмаure fut la première paroisse fondée par la Société diocésaine de Colonisation de Québec. Mgr Auguste Boulet, P.D., supérieur du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et président de la Société, fut en quelque sorte le père du mouvement de colonisation de 1933. Il fut admirablement secondé par de nombreux apôtres de la colonisation, au dévouement inlassable.

Origines du mouvement

La Société de Colonisation du diocèse de Québec fut elle-même fondée le 22 juin 1933. A la demande de Son Éminence le Cardinal J. M. R. Villeneuve, o.m.i., Mgr Auguste Boulet avait ce jour-là convoqué une assemblée pour jeter les bases d'une société diocésaine de colonisation, ayant son siège social à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Un conseil exécutif de onze membres fut choisi, avec Mgr Boulet comme président et M. l'abbé F. X. Jean comme secrétaire-trésorier.

Le travail de recrutement commence aussitôt. M. l'abbé F. X. Jean visite plusieurs paroisses des comtés de Kamouraska et de L'Islet, convoque des assemblées, fait connaître à ceux qui n'ont pas de terre à cultiver les moyens de s'établir sur une terre neuve.

Antérieurement, soit en mai 1933, deux professeurs de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. l'abbé F. X. Jean et M. Auguste Scott s'étaient rendus en Abitibi en vue de choisir des terrains où la Société de Colonisation, en voie de formation, dirigerait les colons qu'elle se proposait d'établir. Après avoir visité plusieurs cantons, ils avaient choisi celui de Rochemaure, parce que plus boisé que d'autres; et, étant entouré d'eau à l'ouest et au nord par le lac Abitibi, à l'est par la rivière Duparquet, il était censé jouir d'un climat plus favorable. Le gouvernement de la Province ratifia le choix du canton Rochemaure comme centre de cet essai de colonisation.

Parmi les nombreux aspirants-colons, la Société en choisit 60. Comme la Société de Colonisation, ils sont pauvres, mais ils partent remplis d'espoir.

La Société de Colonisation s'engageait à leur fournir la nourriture et l'essentiel pour le premier hiver, et pas davantage. Ensuite les colons devaient pouvoir se tirer d'affaires, grâce à la vente du bois qu'ils trouveraient sur leurs lots. Cependant, la Société continua plusieurs années durant à secourir ces pionniers du sol déportés tous ensemble, dans une presque île totalement boisée, à 25 milles du chemin de fer, où ils vécurent un an en pleine forêt, sans voie de communication.

La Société de Colonisation n'était pas riche. Elle débuta avec \$250.00 mis à sa disposition par son Éminence le Cardinal Villeneuve, et un octroi de \$400.00 du Ministère de la Colonisation. La Société fit appel à la charité publique. Des quêtes furent organisées dans toutes les paroisses du diocèse pour recueillir des aumônes d'argent, de vêtements, de provisions, de meubles, d'outils, etc.

== 1933 ==

Premiers colons

Au mois d'août 1933, tout est prêt. Les départs de colons s'organisent. Un premier groupe arrive à La Sarre, ils sont douze. Sous la direction d'officiers du Bureau des terres, à La Sarre, ils atteignent le canton Roquemaure, par la rivière Duparquet, le 15 août. Ce soir-là, ils se retirent au camp de Pierre Pelletier, au bord de la rivière.

Dans le groupe, on comptait:

Léon Briand
Ludger Dionne
Gustave Massé

Albert Raymond
Alphonse Charest
Ernest Levesque

Le lendemain, 16 août, quatre des douze se sentent pris de découragement en face de la tâche et ne vont pas plus loin. Pour ceux-là l'épopée colonisatrice est terminée. Les autres sont arrivés avec l'intention bien arrêtée de se rendre au centre du canton. La distance est de 5 milles. Ils rejoignent le fronteau des rangs II et III et s'enfoncent sous la ramure. Devant eux, pas une trouée, pas même un sentier battu. Le "plaquage" de la ligne est presque impossible à suivre. Des pilleurs de lots, qui ont déjà visité le canton, se sont bien peu gênés pour faire disparaître les arbres plaqués. Le vent en a renversé d'autres sur les coteaux; et par bout, on tâtonne, on cherche la vraie direction jusqu'à ce que l'un du groupe, envoyé en éclaireur, retrouve le fronteau; on se crie dans la forêt; les uns font le piquet, les autres refont le "plaquage" de la ligne centrale. Branches et broussailles disparaissent sous la hache. A la fin de la journée, un étroit sentier pour piétons est déblayé sur une longueur de 1 ½ mille; et on revient pour la nuit, à la rivière Duparquet, refaire ses forces. Le lendemain, la même besogne reprend de plus belle; mais, le soir, on est trop

loin du point de départ et la nuit se passe sous la tente. Au soir de la troisième journée, le Centre est atteint. Nos pionniers se retrouvent sous la tente, sur le lot 34, du rang III de Roquemaure, lot de Ludger Dionne aujourd'hui. Mais ils ne sont plus que quatre: Léon Briand, Ludger Dionne, Albert Raymond, Alphonse Charest, ce dernier avait une bonne expérience de la forêt et s'était fait le chef du groupe. Les autres, en cours de route, sous un prétexte ou l'autre, sont retournés à la rivière Duparquet, pour ne revenir que quelques jours plus tard rejoindre leurs compagnons. Mais à compter de ce jour, le 18 août 1933, le sort en est jeté. La hache du colon marquera une autre victoire sur la forêt. L'endroit est tracé du premier sillon d'où surgira une nouvelle paroisse agricole: Ste-Anne-de-Roquemaure.

A vrai dire quelques célibataires, partis de Ste-Anne-de-la-Pocatière et des environs, le 6 août, avaient atteint le canton Roquemaure quelques jours avant le groupe arrivé le 15 août, mais ils n'avaient pas osé pénétrer dans la forêt profonde. Ils s'étaient fixés au bord de la rivière Duparquet, sur les premiers lots du canton Roquemaure qui font partie aujourd'hui de la paroisse de St-Laurent de Gallichan. Ce fut le cas, rapporte-t-on, des frères Bélanger.

Deuxième départ de colons

Le 28 août, un deuxième groupe de colons, à destination de Roquemaure, quitte les paroisses de St-Cyrille, St-Damase, St-Jean Port-Joli, Ste-Perpétue, dans le comté de l'Islet, et St-Bruno de Kamouraska. Ils sont une vingtaine. M. l'abbé Sylvio Deschênes, missionnaire-colonisateur, les accompagne. A La Sarre, le départ pour Roquemaure s'organise à bord d'un chaland, transportant des provisions pour les arrivants et ceux déjà rendus. M. Jos. Perreault, inspecteur, et Alphonse Charest, colon du premier groupe, sont en charge de l'expédition. L'arrivée doit se faire cette fois par le nord du canton, à l'autre ligne centrale, au bord du lac Abitibi. Une tempête, dont le lac est coutumier, oblige à se réfugier pour la nuit dans la rivière Duparquet. Et ce n'est que le lendemain, 1er septembre, qu'on met pied à terre à l'endroit désigné d'avance pour le débarquement.

Dans ce groupe, se trouvaient les colons suivants:

Amédée Bélanger	Wellie Plourde	Ernest Dionne
Étienne Caron	Octave Plourde	Alfred Dubé
Jos. Chrétien	(fils du précédent)	Marc Fortin
Georges Chrétien	François Pellerin	Cyrille Lamarre
Gérard Fournier	Auguste Bélanger	Noël Lord
Maurice Gamache	Albert Giasson	

Et quelques autres, dont l'identité n'a pu être établie de façon définitive comme faisant partie de ce groupe ou des groupes subséquents. Il en fut de

même pour deux des colons du premier groupe. C'est le cas, par exemple, de Gérard Thiboutot, Gabélus Mainville, François et Adrien Caron. Les renseignements contradictoires, obtenus durant les quelques jours passés sur place, ne m'ont pas permis d'élucider complètement ce point de détail.

Ces colons du deuxième groupe campèrent presque un mois durant sur le chaland ou dans un abri en planches, destiné à couvrir les provisions. Ils se mirent à l'œuvre immédiatement pour défricher à leur tour la ligne centrale, entre les lots 31 et 32, afin de rejoindre les autres, tentés au village (?), sur le lot de Ludger Dionne. On mit deux jours à s'y rendre, en pratiquant une éclaircie de quelques pieds de large à travers les branches. C'est cela qu'on appelait alors un chemin. De vrai chemin, il n'en existait pas un pouce dans tout le canton à l'arrivée des premiers colons.

D'autres départs de colons se succédèrent et, à l'automne, ils étaient au delà de 50 à Ste-Anne-de-Roquemaure.

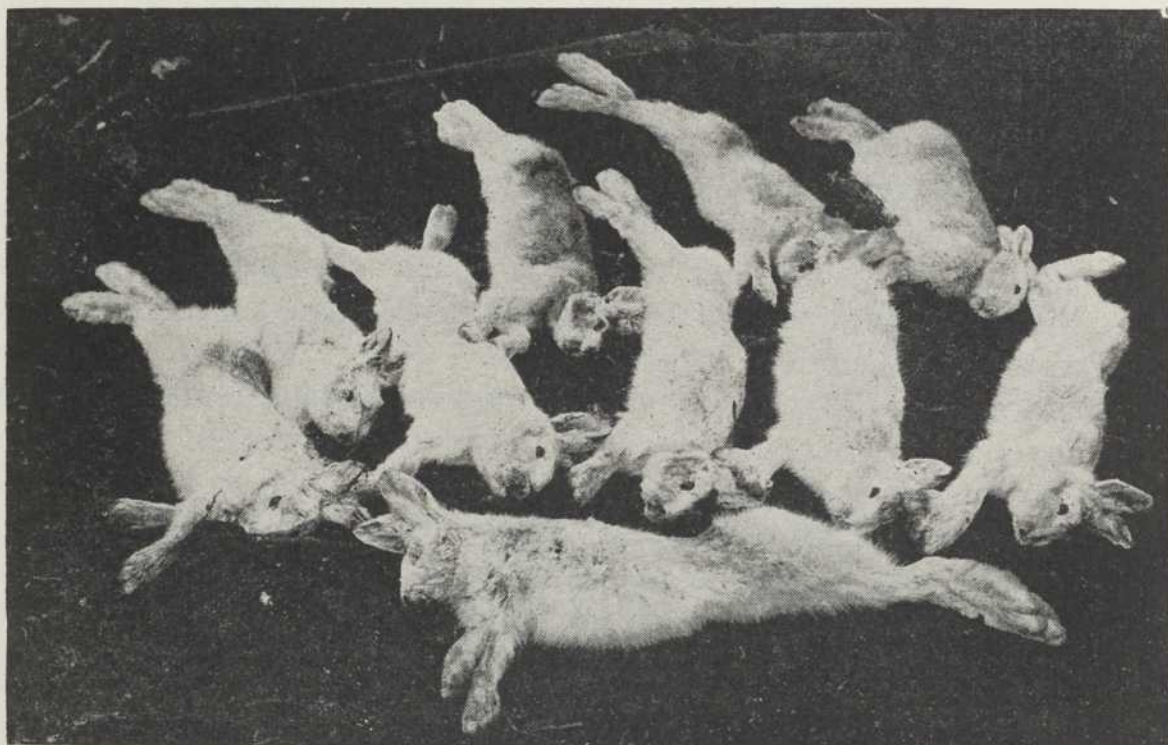


Celui-ci était un luxueux camp de colon, à l'époque

De ce nombre, nous en retrouvons exactement vingt dans la paroisse après 10 ans. Si l'on tient compte du fait que la plupart des premiers colons étaient célibataires, et des conditions particulièrement difficiles des deux premières années, ce chiffre dénote chez ces pionniers une ténacité méritoire, dont ils se sentent d'ailleurs récompensés aujourd'hui. On constatera en effet, par les photographies publiées plus loin, qu'ils semblent à peu près tous posséder un établissement qui reflète au moins une modeste aisance.

Ajoutons que, parmi les autres premiers colons de Roquemaure, plusieurs sont encore dans la région, à Palmarolle, St-Laurent et ailleurs, où ils ont préféré par la suite prendre des lots plus avancés.

Ayant choisi leur lot, les colons se groupèrent de 3 à 5 dans le même "campe" et les défrichements commencèrent. Il avait été convenu que seulement les hommes se rendraient en forêt la première année. L'hiver fut dur. Il faut entendre les pionniers en raconter certaines péripéties. L'approvisionnement en vivres se fit plus difficile à l'approche de l'hiver. Deux chalands de provisions se perdirent dans une tempête. Des patates reçues en quantité gelèrent sur place, faute de moyen de les protéger efficacement contre le froid. Pendant trois semaines, les colons n'eurent pas tout le nécessaire. Ils durent recourir à la chasse à la perdrix et aux lièvres, lesquels heureusement foisonnaient à cette époque, comme le démontre la photographie qui suit.



Le résultat d'une chasse de quelques heures

Première messe

Les colons cependant ne se sentent pas trop abandonnés et le moral est généralement bon.

Le 28 décembre 1933, M. l'abbé Ephrem Halde, curé de Palmarolle, va célébrer, dans le camp d'Amédée Bélanger, la première messe dite à Ste-Anne-de-Roquemaure. C'était leur messe de Minuit, et elle fut des plus imposantes, avec cantiques de Noël accompagnés au violon par M. Gérard Fournier.

Nous empruntons à un témoin oculaire la liste des assistants à cette première messe de Noël, célébrée dans la forêt de Roquemaure:

Amédée Bélanger	Gérard Fournier	Roland Martel
Léon Briand	Albert Giasson	Gustave Massé
Albert Boutin	Maurice Gamache	François Pellerin
Adrien Caron	Laurent Lebel	André Pelletier
François Caron	Albert Légaré	Wellie Plourde
Alphonse Charest	Ernest Levesque	Octave Plourde
Trefflé Charest	Noël Lord	Albert Raymond
Georges Chrétien	Thomas Mainville	Ludger Roy
Jos. Chrétien	Charles Martel	Oscar Soucy
Ernest Dionne	Laurent Martel	Gérard Thiboutot
Ludger Dionne		

== 1934 ==

C'est cette année-là que se fit en réalité l'organisation de la colonie, tant au point de vue économique que religieux et paroissial.

Les travaux de défrichement au cours de l'hiver consistèrent pour plusieurs à bûcher de 40 à 60 cordes de bois de pulpe, en longueur de 12 pieds. En février et mars 1934, les colons eurent aussi à gagner quelque \$2,400.00, provenant des fonds publics destinés à soulager le chômage. On travailla surtout à élargir, dans des conditions désavantageuses, à cause de l'épaisse couche de neige, les sentiers qui tenaient lieu de chemins.

Le 6 mars 1934: deuxième messe célébrée, comme la première, par M. le Curé Halde, de Palmarolle, dans le même "campe" d'Amédée Bélanger.

Le 22 mars, madame Gérard Fournier, la première femme à pénétrer dans la colonie, arrive avec ses 6 enfants. Interrogée sur la date exacte de son arrivée, madame Fournier nous répond: "C'est une date remarquable. Je suis partie de St-Jean-Port-Joli le jour de la fête de saint Joseph, le 19 mars, et trois jours plus tard j'arrivais ici".

Le 16 mai 1934: départ pour Roquemaure d'un jeune agronome de 21 ans, M. Alphonse Brassard, diplômé de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Représentant officiel de la Société de Colonisation, il verra à une juste distribution des secours qu'elle envoie, il s'occupera aussi, auprès des employés du ministère de la Colonisation, de présenter et d'appuyer les demandes légitimes des colons. M. Brassard eut aussi la tâche d'organiser le transport des provisions de La Sarre à Roquemaure. Avec la venue, en 1934, de plusieurs autres nouveaux colons, mariés et célibataires, les facilités de transport devenaient plus pressantes. La Société de Colonisation acheta un bateau et deux chalands d'une capacité d'un char chacun. Bateau et chalands furent baptisés par les colons du nom de "Marine", désignation qui est restée. Encore aujourd'hui, les colons disent: "Nous sommes arrivés à bord de la "Marine"" ou encore "Notre "Marine" nous attendait à..... tel endroit".

Les voyages de la "Marine", de Roquemaure à La Sarre, se faisaient généralement de nuit, parce que durant le jour d'autres besoins réclamaient le maître-navigateur, Alphonse Brassard. Aux petites heures, le matin, on était de retour avec la cargaison. Un strident coup de sifflet était le signal avertissant les colons d'un déchargement à faire. Aussitôt, on s'amenait de partout et c'était la corvée, sans rémunération, pour le bien commun. C'est ainsi que dès le début, les colons de Roquemaure furent, par nécessité, obligés de coopérer, ce que tous faisaient d'ailleurs de très bonne grâce. La Société de Colonisation n'avait pas d'argent pour payer ses "débardeurs" improvisés. Et comme les provisions étaient pour eux, logiquement les colons préféraient s'occuper de les recevoir et de les mettre en sureté, plutôt que d'avoir à s'en passer.

Des tâches multiples attendaient le jeune représentant attitré de la Société. "M. Brassard prend son rôle à cœur et il se dévoue corps et âme aux intérêts des colons", écrivait de lui M. l'abbé W. Rodrique, professeur à l'École d'Agriculture de Ste-Anne, qui visitait la colonie en compagnie de M. l'abbé F.-X. Jean, en juin de la même année.

C'est le 30 mai qu'arrivaient, à La Sarre, les deux distingués visiteurs que nous venons de mentionner. Le lendemain, vers midi, ils débarquaient sur la rive de la rivière Duparquet, en vue du canton Roquemaure. M. l'abbé Jean profite de ce voyage pour régler, séance tenante, plusieurs détails d'organisation paroissiale.

Le premier juin, M. l'abbé Jean fait construire à la corvée, sur le lot 31, rang III, aujourd'hui le lot de la Fabrique, un camp de 15' x 18', où il célèbre la sainte messe le lendemain, dimanche, 2 juin. C'est cette première chapelle que nous voyons ci-dessous.



Premier camp-chapelle, de 15' x 18', construit le 1er juin 1934 (photo prise en novembre 1934)

Le lundi, 3 juin, M. l'abbé F.-X. Jean préside à la construction, toujours à la corvée, à laquelle une cinquantaine de colons prennent part, de deux camps en bois rond, sur le lot 33, rang V, près du lac Abitibi; l'un mesurant 28' x 22', devant servir d'entrepôt des marchandises de la Société, s'appellera dorénavant "la cache"; l'autre, de 22' x 16', sera le premier logement de M. Alphonse Brassard.

Dans un récit publié dans le temps, M. l'abbé W. Rodrique exposait la situation des colons de Roquemaure après le premier hivernement, tel qu'il l'avait vu lors de son voyage dans la colonie en juin 1934. A titre de documentation, nous croyons intéressant de reproduire ici cet exposé d'un témoin oculaire.

"Jeudi soir à quatre heures, le trente mai, écrit M. l'abbé Rodrique, nous descendons du train à La Sarre, à une distance de cinq cents milles de Québec. En ville, il y a déjà quelques familles de colons qui attendent le moment propice d'entrer dans le canton. Sur la voie d'évitement, il y a trois chars de ménage et de provisions pour les colons. Messieurs les agents des terres assignent presque tous les jours des lots à de nouveaux propriétaires. Enfin, on se rend bien compte que le mouvement de colonisation n'existe pas seulement que dans les journaux et les conférences."

"J'oubliais de dire que plusieurs colons sont sujets au cafard en descendant du train. Tout à coup, sans raison, ils ont peur de l'insuccès; ils ont peur de la misère et ils voient tout en noir. Avant de se plonger dans la forêt sombre, ils éprouvent un mouvement d'hésitation et de recul en arrière, comme le baigneur avant de se plonger dans l'eau. Colons, allez-y voir et vous sentirez comme on est bien dans l'eau — pardon dans le bois."

"Au risque de vous scandaliser, il faut vous dire qu'il a pu y avoir quelques petites défections parmi les rangs. Ainsi, en face de la station de La Sarre, on peut voir des crucifix en plâtre suspendus dans une vitrine. Eh bien, c'est un colon de la Société qui manufacture ces objets d'art. Et il fait "florès" tout en conservant intérieurement sa vocation de défricheur, si le commerce vient à pérécliter. Il nous l'a assuré ! !"

"Vendredi matin, vers huit heures, M. Maurice Caouette, inspecteur de lots, vient nous prendre en automobile, au somptueux presbytère curial, où nous avons nos appartements, au prix assez modique d'une couple de mercis. Nous filons d'abord à toute vitesse; mais, sur les derniers milles, le chemin devient un véritable casse-cou, et il y a tellement de roulis et de tangage que ça devient très drôle. Il paraît que les nombreux intéressés à cette route, — c'est la seule sortie par terre des gens de Duparquet et de Roquemaure, — s'attendent qu'elle sera terminée cet été."

"Nous débarquons vers midi sur la rive de la rivière Duparquet, d'où nous voyons une grande partie du canton Roquemaure. Quelques camps sur le bord de l'eau mais plutôt loin, pas une maison en vue, pas une grange, pas un colon, pas une trouée dans la ramure indiquant un abatis ou un chemin. On se demande s'il y a des colons là-dessous et comment faire pour les trouver."

“Une rapide traversée en canot de toile et nous voilà au quai de Roquemaure,—un vieux corps d’arbre qui s’avance dans l’eau.—La Société fait présentement construire un radeau traversier qui sera mû à force de bras, au moyen d’un fil de fer et de poulies.”

“On dit que ce sera un peu ennuyeux, mais “le Comité” n’a pas les reins assez forts pour supporter un pont.”

“Monsieur Gallichan,—où nous mangeons et couchons au même tarif que dans les presbytères, nous a prêté deux sacs de “lumber jack”; et, après être venus à bout de nous démêler dans nos harnais, nous nous engageons sous la ramée comme deux chameaux à une bosse. Nous suivons le chemin du cordon. Par là, le mot cordon veut dire fronteau, et le mot chemin veut dire éclaircie de quelques pieds à travers les branches. Un piéton peut passer assez facilement avec des bottes de dix-huit pouces de hauteur, car on enfonce régulièrement dans la boue jusqu’à la cheville du pied et en faisant attention la vase n’entre jamais par-dessus la hausse de nos chaussures. Un cheval attelé à une espèce de traîneau spécial vient aussi à bout d’avancer péniblement.”

“Remarquez bien que je parle de la plus belle route de Roquemaure. A mon point de vue, on n’a pas le droit d’appeler cela un chemin et il n’y a pas un seul pouce de chemin dans toute la paroisse. Naturellement ça complique le transport du ménage et des provisions. Le canton a cinq milles de large et dix milles de long, et il y a du monde un peu partout. En plein vingtième siècle, il s’y fait de ces portages épuisants qui ont “héroisé” les premiers habitants de la colonie. Personnellement nous avons rencontré un jeune homme qui s’en allait à une distance de cinq milles, portant sur sa tête une grosse valise de bois qu’on m’a assuré peser cent vingt-cinq livres. On dit que ces gens-là aimeraient bien à obtenir des octrois du gouvernement, cet été, pour se construire des chemins carrossables.”

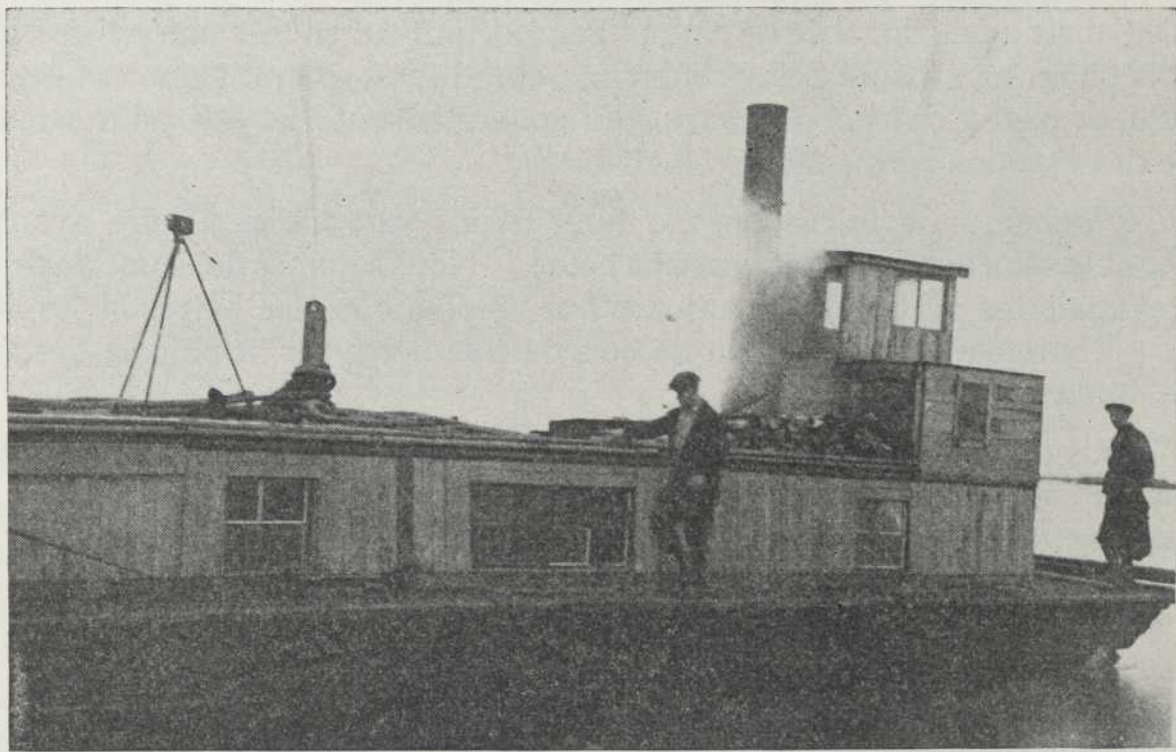
“Reprenons vite le cordon, car nous avons sept milles à faire avant le souper et le sac s’appesantit d’heure en heure. Nous sommes dans une ancienne forêt d’épinettes où dominant aujourd’hui les trembles, les liarres et les bouleaux. Toutefois il reste un peu de bois de commerce sur la plupart des lots, même beaucoup sur plusieurs.”

“Nous parcourons un rang double et les terres ont quatre arpents et demi de largeur sur vingt-huit de longueur. Les “campes” sont espacés, car les colons vivent en familles de deux à cinq membres, tous masculins, frères en N.-S. Jésus-Christ seulement. Sur presque tous les lots, il y a un abatis qui peut varier en superficie, entre cinq et quinze acres. Tout le bois est coupé et mis en digues pour le séchage préparatoire au brûlage. Parfois on laisse les gros arbres debout, avec l’espérance qu’après le feu, le vent les couchera. C’est une nouvelle patente d’arrache-souches. Il n’est pas question de pâturage ou de prairie dans Roquemaure. L’herbe, le foin et le grain y sont encore “en puissance”.”

“En passant devant les abatis, nous crions ho! ho! hou! hou! et des colons ruisselants de sueurs viennent à nous, la hache sur l'épaule. Bien que l'accolade ne soit pas bruyante, on voit bien que ça leur fait un gros plaisir de revoir mon sacerdotal compagnon, à la soutane remontée au-dessus des genoux. Chacun lui expose ses petits besoins personnels et les pages de son calepin se remplissent de commissions aux gens de La Sarre, aux gens de Québec, aux gens d'en bas et aux gens de partout.”

““Le bon pasteur s'occupe de ses brebis”. Mais voici le soir et d'un lot à l'autre, nous voilà à la rivière Antoine. C'est là que nous attend “notre marine”, comme disent les colons. En effet, un gros bateau à vapeur, ayant à sa suite deux vastes chalands, se berce lentement sur les ondes. Ce bateau a été acheté par la Société et il sera à double fin. Une cabine construite sur l'un des chalands sera à la disposition des passagers et le reste des embarcations sera pour les différentes sortes de cargaisons. Comme apparence, le “Trans-Abitibi” ressemble à une grosse cabane de bois construite sur un énorme “cajou”. Comme mécanisme, un vieil engin de moulin à scie fait tourner dans l'eau un grand dévidoir à l'arrière du vaisseau. C'est très puissant et “notre marine” peut traîner allègrement cent mille livres de bagage par voyage.”

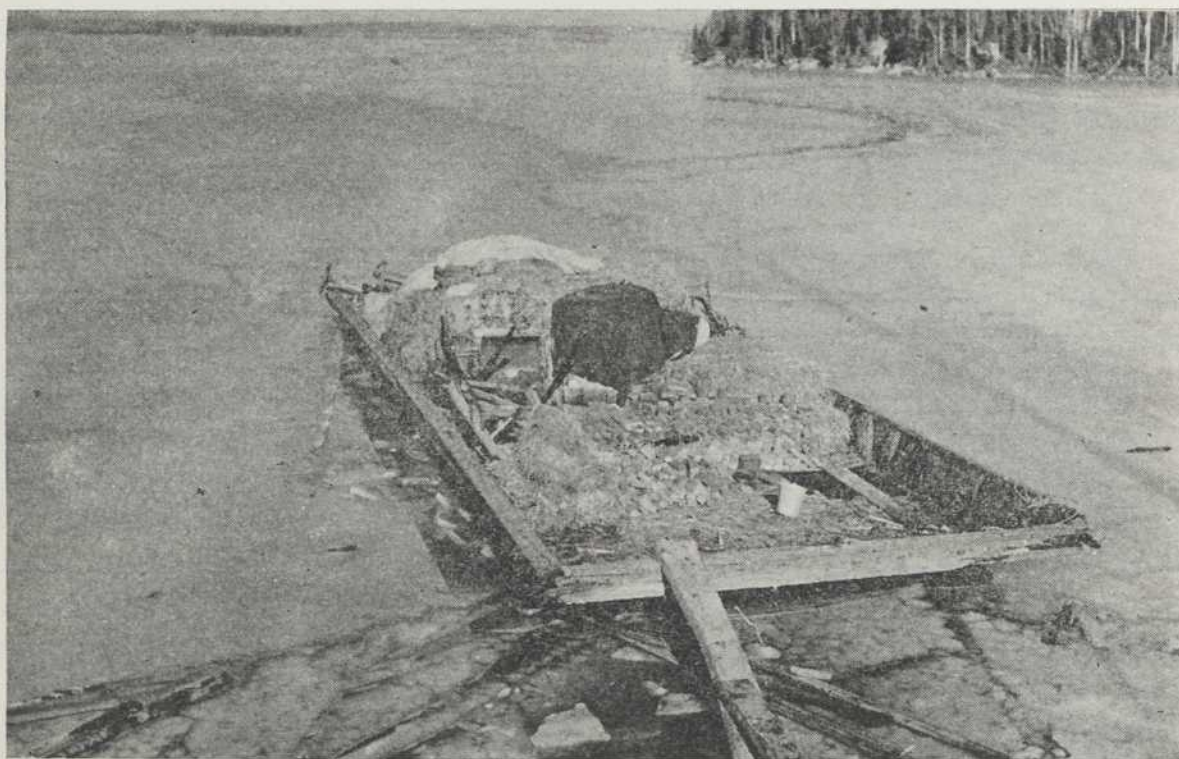
“Mais il faut vous mettre au courant des voies de communications par eau. On sait que la station de chemin de fer de Roquemaure est La Sarre. La rivière La Sarre passe tout près de la station et elle est navigable par notre marine jusqu'au lac Abitibi. De là, la navigation se continue jusqu'à Roquemaure



La “Marine” ou le “Trans-Abitibi” qui a servi au transport et à l’approvisionnement des colons de Roquemaure, de 1933 à 1936.—A droite, à bord, M. l’abbé F.-X. Jean.



Deux vastes chalands, attachés à la "Marine", complétaient l'armada



Dès novembre, "Marine" et chalands devaient fendre la première glace sur le lac Abitibi

dont toute la partie nord est baignée par les eaux du Lac. De plus, notre marine peut pénétrer dans trois autres rivières navigables et se rapprocher ainsi de divers points du canton; ce sont: les rivières Duparquet, Antoine et Couture."

"Après avoir soupé aux fèves au lard, "à notre bord", nous veillons sur les chalands jusque vers neuf heures et demie. Il fait encore assez clair pour réciter du bréviaire. Si nous n'avons pas atteint le soleil de minuit, du moins c'est celui du commencement de la nuit. De retour au "camp" voisin, nous enlevons nos collets et nos bottes et nous nous couchons avec le reste de nos habits au complet,—comme des pompiers aux aguets."

"Samedi matin, nous retournons au centre du canton. Le long du chemin, nous trouvons un petit baril de sirop abandonné là par un bœuf complètement démoralisé de patauger dans la boue jusqu'au ventre. Plus loin, un futur époux du mois de juin termine son nid nuptial en bois rond, avec une activité fébrile. "Hé l'ami, lui crie mon compagnon, comment votre femme va-t-elle pouvoir se rendre jusqu'ici?" "Je vais lui acheter une paire de bottes de "robeur", "répond le jeune aspirant, l'air aucunement embarrassé."

"Samedi soir, après souper, il y a une petite corvée pour débayer le devant du camp, où nous dirons la messe le lendemain. Ces enfants sont terribles au travail et rien ne résiste à leurs muscles d'acier. En un clin d'œil, l'emplacement est complètement nettoyé. L'eau coule sur les figures comme sur une toiture pendant un orage. En Abitibi, on dirait qu'il n'y a pas de milieu dans le climat; ou bien il fait froid à grelotter ou bien la chaleur est écrasante. Le travail terminé, les rudes gaillards s'assoient sur les digues de branchages qu'ils viennent d'amonceler et la conversation s'engage sur divers sujets. Tout en jasant, ils s'amuse à jouer dans la terre avec le taillant de leurs haches. Les premières fois qu'on voit cela, la peur nous fait faire la grimace, mais on se convainc dur comme roche que, dans la terre arable de Roquemaure, il n'y a pas de roches."

"Lundi matin, est le jour de la corvée pour la construction d'un grand camp central, sur les bords du lac Abitibi. C'est là que notre "marine" mettra en entrepôt ses cargaisons pour le ravitaillement de tout le canton."

"Il s'agit d'abord de faire le sondage du port de mer. Le "Trans-Abitibi" tire deux pieds et demi d'eau et il conviendrait qu'il puisse approcher de notre futur quai. Un radeau de quatre billots, d'une capacité de deux hommes, d'après les experts, est assemblé à la hâte. Il est convenu que je serai à bord avec un colon, qui est un de nos anciens élèves. "Fils de Ste-Anne, en cette heure suprême". Hélas! à peine avons-nous lancé notre embarcation à l'eau qu'elle coule à pic au fond du lac. Je dois m'en revenir à pied, abandonnant à mon compagnon la suprématie des mers."

"Mais voilà que "des enfants des bois" émergent de partout sous la forêt géante. Ce sont les gens de la corvée. Ils ont tous répondu comme un seul homme au discours du prône. Cinquante colons sont sur place ainsi qu'un cheval, deux bœufs et... plusieurs chiens. Il s'agit d'abord de débayer

l'emplacement des bâtisses, qui est occupé par un bosquet de trembles gigantesques. Tant mieux, le bois de construction se trouve sur place. A Roquemare, quand on bâtit, il n'est pas question de sciage, de planage, ni de peinture. C'est toujours en bois rond empilé et les fentes sont calfeutrées avec de la mousse. Quand on veut faire du luxe, on écorce les bûches."

"Si jamais vous vous trouvez au milieu d'un groupe de cinquante "lumber jacks" qui bûchent dans le même giron, je n'ai seulement qu'une chose à vous dire: "Watch out" en avant! "Watch out" en arrière! "Watch out" tout le tour! Puis on élève les deux "campes" jumeaux,—un petit et un gros. Le premier a 28' x 22', le second 16' x 22' et il y a entre deux un porche de 14' x 22'. Pour la hauteur, on décide que les deux bâtisses auront "huit rangées". Les bouts des billots sont cochés et les rangs s'alignent un par-dessus l'autre. On monte à force de bras d'énormes bûches de tremble vert qui pèsent comme du plomb. Quand le signal se donne: "En levant!", c'est là que vous voyez forcer des "Canayens". Vers trois heures de l'après-midi, la pluie veut commencer, mais en voyant tous les fronts se froncer, elle recule effrayée. A cinq heures, l'immense entrepôt est terminé."



"La Cache" et la première résidence d'Alphonse Brassard, au bord du Lac

"Le lac Abitibi s'avance jusqu'au pied du nouveau camp, dans une baie resserrée entre deux collines couvertes de bocages verdoyants. Au large, une immense mer intérieure, de soixante-douze milles de contour, offre gracieusement au ciel et à la terre le miroir de ses eaux. Des petits îlots, par dizaines, émergent çà et là au-dessus de la nappe d'azur des flots. Si ma plume n'écri-

vait pas si gros, je vous décrirais le spectacle du soleil et de la lune jouant à la surface de ce liquide transparent, mais il faut être poète pour chanter des choses comme celle-là. Dans tous les cas, quand il fait beau, le paysage du camp central est enchanteur; il nous rend automatiquement rêveurs.”

“Nous revenons coucher au centre et mardi matin,—c’est notre cinquième jour complet dans le canton,—nous reprenons le chemin du retour. “Jours heureux, jours de vrai plaisir...” En cours de route, nous dînons chez une famille de colons,—une vraie famille composée d’un père, d’une mère et de plusieurs enfants. C’est la première et l’unique de la paroisse. Pas de fèves au lard, ni de mélasse, mais un menu comme au Château Frontenac.”

“Mercredi matin, avant de quitter définitivement le canton, mon confrère a une longue entrevue avec celui qui reste en permanence, auprès des colons, comme le représentant officiel de la Société diocésaine de Colonisation, M. Alphonse Brassard.”

“M. Brassard prend son rôle à cœur et il se dévoue corps et âme aux intérêts des colons. S’ils savent respecter son autorité, il les conduira sûrement vers le succès et la prospérité.”

“Je veux terminer en disant que j’ai foi en l’avenir de la paroisse de Roquemaure. Elle me paraît viable: premièrement, parce que ses colons sont assez vigoureux et robustes pour supporter des conditions hygiéniques adverses et un labeur épuisant. Deuxièmement, parce que ses colons connaissent leur métier,—pour ouvrir un lot, il faut savoir manier la hache et la scie. Troisièmement, parce que ses colons ont l’ambition manifeste de se défricher une terre et de vivre sur leur terre. Quatrièmement, parce que les “Colons de la Société” sont des catholiques sincères, qui méritent d’être bénis de Dieu. On n’entend pas sacrer à Roquemaure.”

“Toutefois il est bien entendu que, sans la Société diocésaine de Colonisation, les colons de Roquemaure n’auraient jamais pu s’implanter là et que, si elle les abandonne, ils ne peuvent encore subsister par eux-mêmes. Les secours pécuniaires que la Société leur procure, sous toutes sortes de formes, leur sont absolument nécessaires. Nos soldats du front “abitibien” sont prêts à sacrifier toute leur énergie pour vaincre la forêt et élargir le domaine de la race, mais sans munitions, ils devront retraiter”.

Arrivée du premier curé

C’est le 26 juillet, fête de sainte Anne, que les colons de Roquemaure avaient l’insigne honneur d’accueillir leur premier curé-missionnaire, M. l’abbé Napoléon Pelletier, antérieurement vicaire à St-Casimir, comté de Portneuf. Il est accompagné par M. l’abbé Arthur Nadeau, de l’École d’Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ils disent la messe pendant quelques jours dans l’entrepôt de la Société: “la cache”. On raconte qu’arrivés la veille sur le lac Abitibi, monsieur le curé Pelletier et son compagnon ne purent atterrir à cause d’une

tempête. Leur "Marine" dut chercher refuge dans une baie pour la nuit. Le lendemain, le débarquement se fit sans peine. Les colons y virent une intervention de la future patronne de la paroisse, sainte Anne, qui aurait ainsi marqué son désir que le premier curé résidant en cette terre nouvelle y parvienne le jour même de sa fête. Est-ce à cause de ce trait ? est-ce dû simplement à la piété sincère et profonde des premiers colons de Roquemaure, mais dès le dimanche suivant, 29 juillet, solennité de la fête de sainte Anne, la presque totalité des habitants s'étaient fait un devoir de venir au Centre assister aux messes, et recevoir leur Dieu, tous venant à pied, par des chemins difficiles et boueux, ne



Abbé Napoléon Pelletier (photo Montminy)

craignant pas la longueur du trajet, deux, trois, quatre et même cinq milles pour l'aller et le retour. Les femmes et les enfants ne le cèdent pas en générosité.

Il faut dire ici que la deuxième femme à pénétrer dans la colonie, madame Ludger Dionne, était arrivée au début de juillet avec ses 9 enfants (elle en compte 15 aujourd'hui); mais plusieurs autres femmes de colons suivirent peu après, et les archives de la paroisse mentionnent qu'à l'arrivée du premier curé, le 26 juillet, on y trouvait 110 colons, dont 13 familles complètes.

La dévotion à la bonne sainte Anne est demeurée vivace chez les colons de Roquemaure. Chaque année depuis 1934, la fête patronale de la paroisse est célébrée avec piété et ferveur. De tous les coins de la paroisse, s'organisent des groupes de pèlerins à pied. De plus, cette année, me trouvant à Ste-Anne-de-Roquemaure, le 1er août, il m'a été donné d'assister le soir à une procession aux flambeaux qui réunissait plus d'un millier de personnes, dont plusieurs

venues des paroisses environnantes: Ste-Germaine, St-Laurent, St-Bruno d'Hébecourt et Duparquet.

M. l'abbé Napoléon Pelletier remplit la charge de curé du 26 juillet 1934 à la fin de septembre 1935. Il a eu le très grand mérite de présider à la formation de cette paroisse dans un temps où la colonisation ne bénéficiait pas des avantages actuels. Il logea d'abord au bord du Lac, dans le camp qui servait de bureau à l'agronome, Alphonse Brassard. Pour se rendre au centre de sa paroisse et remplir ses fonctions sacerdotales, il lui fallait parcourir une distance de trois milles à travers les embarras d'une forêt assez dense. A la fin de l'été, il bâtit, au Centre, son premier presbytère en bois rond, dont une partie servit de chapelle pendant quelques mois.



Avec l'arrivée des femmes et des enfants, le camp-chapelle de 15' x 18' est bientôt trop petit.—
En été, pour le prône, tout le monde sort, et M. le Curé donne son sermon
du haut d'une souche, en guise de chaire de vérité

Visite de Mgr Louis Rhéaume

Le 7 août 1934, le premier pasteur du diocèse, Son Excellence Mgr Louis Rhéaume, o.m.i., évêque d'Haileybury, daignait visiter ses nouveaux diocésains. A la suite d'un voyage pénible, faisant à pied tout le trajet du Lac au Centre, Mgr Rhéaume fixe le site de l'église sur le lot 32, rang II.

Cette paroisse portera le nom de Sainte-Anne en souvenir de sa fondation par la Société de Colonisation qui a son siège social à Ste-Anne-de-la-Pocatière, bienveillante attention de Mgr Rhéaume. Cette décision de Son Excellence devait être confirmée officiellement par lettre à M. le Curé Pelletier en date du 15 février 1935.

Étaient présents lors de cette visite mémorable: outre monsieur le Curé Pelletier, M. l'abbé Charles Minette, missionnaire-colonisateur, MM. Louis Simard, M. Caouette, Pierre Trudelle et quelques autres employés du gouvernement, qui avaient accompagné Son Excellence jusqu'à Roquemaure.

"A neuf heures, ce soir-là, écrit Pierre Trudelle, dans son livre: "L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui," nous laissâmes l'abbé Pelletier à son camp, en pleine forêt, sur les bords du lac Abitibi. Scène touchante. . . et lorsque le moteur mit notre embarcation en marche, Son Excellence dit à mi-voix: "Quel courage!"

Lors de la visite de Monseigneur, les colons travaillaient au défrichement du chemin de front entre les rangs II et III, et son Excellence n'avait pas voulu qu'ils revêtissent leurs toilettes du dimanche, afin de ne pas les retarder dans leur besogne.

Cet été-là, le ministère de la Colonisation avait accordé \$3,000.00, qui furent dépensés, du 1er août au 15 septembre, pour l'essouchement du chemin de front entre les rangs II et III, du lot 31 au lot 55, soit de l'église à la rivière Duparquet. Monsieur Gérard Fournier était le contremaître des travaux.

Dans une lettre en date du 13 juillet 1934, à monsieur le sous-ministre L.-A. Richard, M. Jos. Dumont, ingénieur du Service des Travaux de Colonisation, faisait rapport comme suit des raisons qui avaient déterminé l'emploi des subsides accordés, à cet endroit plutôt qu'à un autre.

"Nous avons pensé, écrivait M. Dumont, qu'il était plus urgent de faire "l'ouverture du chemin de front en question que de pratiquer celle d'une "route nord-sud, vis-à-vis du site de l'église. Le chemin de front donnera "accès à la rivière Duparquet qui est la voie la plus courte pour atteindre La "Sarre, point de ravitaillement. D'autre part, ce chemin se trouve à communi- "quer avec celui du canton Palmarolle. Les colons se trouvent à obtenir ainsi "deux voies de sortie: celle de terre par Palmarolle et celle de la rivière Dupar- "quet vers La Sarre."

Le 15 août, Amédée Bélanger, aujourd'hui inspecteur de colonisation, herse et "graine" 3 acres. Il fut le premier de la colonie à faire de l'ensemencement.

Ce fut un jour remarquable, car, ce même jour, la paroisse pour la première fois recevait la visite d'un ministre de la Colonisation, l'honorable Irénée Vautrin. Nommé ministre le 25 juillet 1934, l'hon. M. Vautrin avait entrepris de visiter tous les centres de colonisation. Il avait fait le voyage de Québec en Abitibi en compagnie de M. l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire-colonisateur et de M. J.-E. Garon, chef du service des Terres au Ministère de la Colonisation. A Roquemaure, l'honorable Ministre était aussi accompagné de M. Hector Authier, député de l'Abitibi, de M. l'abbé Charles Minette, missionnaire-colonisateur, de MM. Louis Simard et Jos. Dumont, ingénieur, et quelques autres.

Depuis 1934, tous les ministres qui se sont succédé en charge de la colonisation ont visité Roquemaure; l'honorable Henry-L. Auger, en novembre 1936, et l'honorable Adélard Godbout, le 26 septembre 1939, sans oublier l'honorable Hector Authier, qui, lui, était presque sur place.

A la fin de septembre 1934, Mgr Auguste Boulet, accompagné de son frère, M. l'abbé Alfred Boulet, présentement curé de Plessisville, se rend, pour la première fois, visiter les colons de Roquemaure. A cause des pluies abondantes de l'automne, Mgr Boulet ne put se rendre au Centre, les colons vinrent en groupe le rencontrer, soit à "la cache", au bord du lac Abitibi, soit à la rivière Duparquet.

Le 3 octobre: arrivée de la première garde-malade, Mlle Gabrielle Bédard.



Garde Gabrielle Bédard, première garde-malade à Ste-Anne-de-Roquemaure.

Le 29 octobre, monsieur le Curé Pelletier entre dans son camp-presbytère de 20' x 40', qui a servi aussi de chapelle jusqu'à Noël de la même année; et, l'année suivante, de logement pour l'agronome, Alphonse Brassard, pour la garde-malade, Mlle Gabrielle Bédard, en même temps que de presbytère.

Le 31 octobre: première sépulture dans la paroisse, une fillette, Dorothée Cariépy.

Le 12 novembre, à l'occasion d'une nouvelle visite dans la colonie, M. l'abbé F.-X. Jean, qui fut, selon l'expression même de Mgr Auguste Boulet, "l'âme dirigeante" de l'expérience "roquemaurienne", fonde un Syndicat Coopératif de consommation. M. Gérard Thiboutot en fut le premier gérant.

Dans ce voyage, M. l'abbé F.-X. Jean était accompagné de M. l'abbé Maurice Proulx, de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui commençait à tourner un film intitulé: "En pays neufs", ce précieux documen-

taire sur le développement de l'Abitibi et la colonisation telle qu'elle s'est pratiquée chez nous.

Si les premiers colons de Roquemaure étaient de solides gaillards sur la hache, l'histoire rapporte qu'ils aimaient bien aussi parfois se récréer un peu. Le 25 novembre, à l'occasion de la Ste-Catherine, grande fête à la tire chez Philippe Lord, au rang II. On s'était même permis, paraît-il, d'organiser dans un camp voisin une couple de cotillons, à la manière de "par en bas", ce qui valut aux joyeux danseurs quelques remontrances de leur pasteur, au prône du dimanche suivant.



Premier presbytère, qui servit en même temps de chapelle en 1934.—Au centre, en veston de cuir et bottes lacées: Alphonse Brassard, agronome et représentant officiel de la Société de Colonisation du diocèse de Québec.—Solide gaillard de 21 ans, Alphonse Brassard ne recula devant aucune tâche. Il surmonta, le sourire aux lèvres, les difficultés les plus accablantes.

Le 16 décembre: premier baptême inscrit dans les registres paroissiaux, Marie-Georgette Gariépy, fille d'Alexandre Gariépy.

Dans la semaine de Noël 1934, on procède à la construction de la nouvelle chapelle de 28' x 60', que nous voyons au verso, bâtisse qui servit plus tard de magasin pour le Syndicat Coopératif.

On rapporte que les colons qui faisaient jusqu'à 5 milles à pied pour venir à la messe étaient déjà fatigués de s'entasser, 125 personnes debout, dans la chapelle-presbytère, dans un espace de 20' x 20', c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de place pour s'agenouiller même pendant l'élévation. Déjà on réclamait une chapelle plus grande, construction que M. le Curé Pelletier hésitait à entreprendre immédiatement. Aussi les colons décidèrent-ils un bon matin de



Ste-Anne-de-Roquemaure en novembre 1934.—Le presbytère-chapelle constitue à lui seul tout le village



Troisième chapelle, construite dans la semaine de Noël 1934.—(Photo prise en 1935)

profiter de quelques jours d'absence de leur curé pour organiser une corvée et construire la nouvelle chapelle, sur le site déjà désigné par Mgr Rhéaume. A son retour, M. le Curé Pelletier se trouve en face du fait accompli. La colonie venait de faire un pas de plus dans son organisation paroissiale, grâce à l'initiative toujours en éveil des colons eux-mêmes.

Le 26 décembre : premier mariage dans la paroisse, Mlle Henriette Thériault, mariée à M. Ozarius Bilodeau.

Et nous voilà à la fin de 1934. Au cours de l'année, les quêtes de la Société pour les colons furent fructueuses. Le ministère de la Colonisation a commencé à verser des fonds substantiels à la Société. La colonie a un commencement de voie de sortie par terre, grâce à l'octroi de chemin déjà mentionné. Plusieurs colons ont ensemencé, en mil et trèfle, quelques acres d'abattis récemment brûlés, et ils escomptent, pour l'an prochain, l'herbe et le fourrage nécessaires à l'entretien de quelques têtes de bétail. Bref, déjà l'on sent que la paroisse est née viable et que les plus mauvais jours sont à peu près passés.

== 1935 ==

Premières écoles

En novembre 1934, la population était de 315 âmes (160 colons, dont 40 familles). Les familles sont nombreuses et les enfants pleins de santé. Un grand nombre sont d'âge de fréquenter la classe, et le problème de l'instruction des enfants se pose déjà depuis quelques mois. En janvier 1935, grâce à un octroi du gouvernement, les colons procèdent à la construction de deux écoles, l'une dans le rang double II et III (sur le lot 44, rang II) et l'autre dans le rang IV et V (sur le lot 32, rang IV).

Les deux premières institutrices arrivèrent à Ste-Anne-de-Roquemaure le 8 février 1935; ce sont mesdemoiselles Anna-Marie et Germaine Martel, toutes deux filles de Charles Martel, de St-Marc-des-Carières (Portneuf). La première enseigne au rang de l'église et l'autre au rang double IV et V.

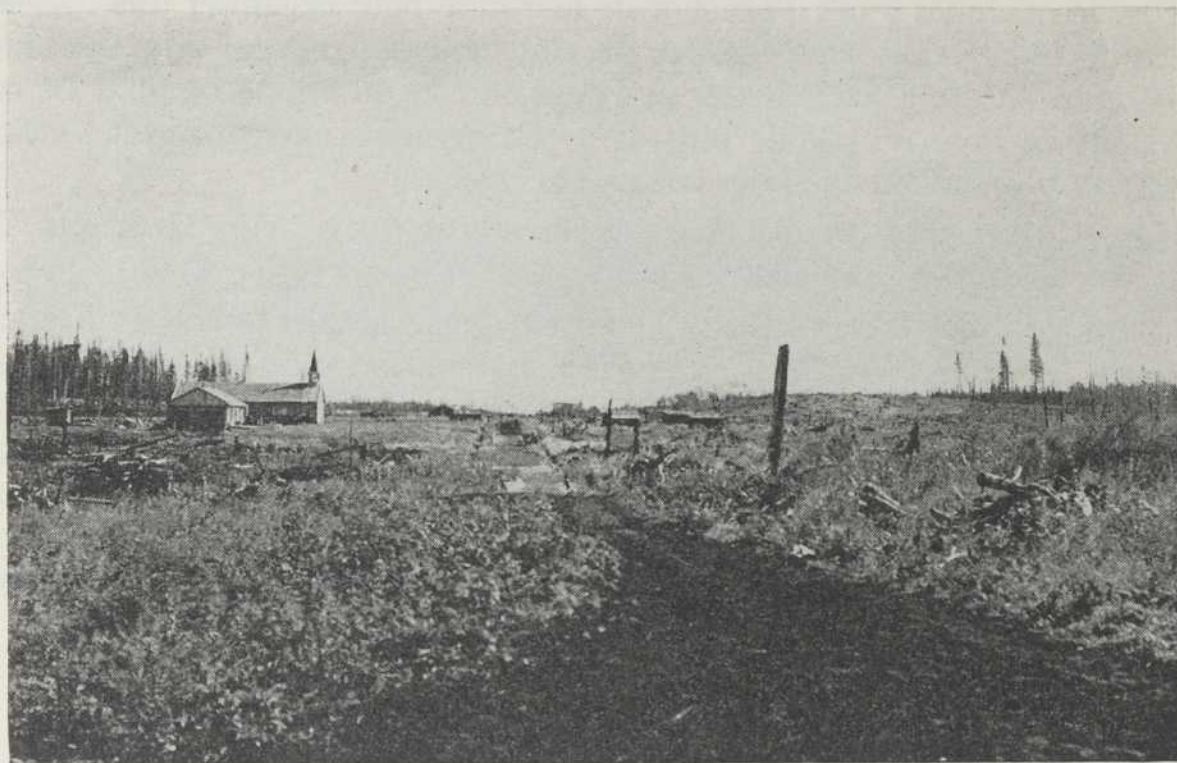
Besoin de chemins

Au congrès de colonisation tenu à Québec, les 17 et 18 octobre 1934, le ministre de la Colonisation, l'honorable Irénée Vautrin, avait déclaré:

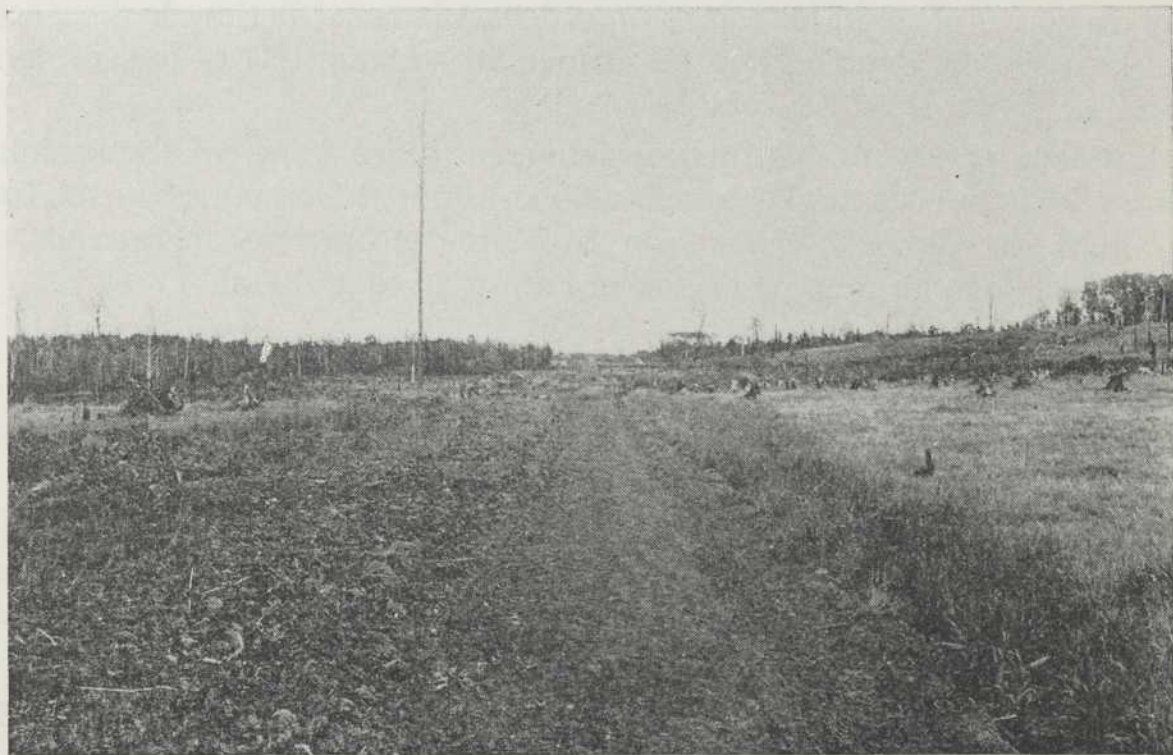
"Avant d'installer des nouveaux colons, il faut pourvoir d'abord aux besoins de ceux qui le sont déjà. On comprendra qu'il est inutile d'en établir de nouveaux si les anciens, par suite du manque de chemins ou de voies de communication, doivent abandonner leur terre".

A Ste-Anne-de-Roquemaure, les colons n'ont pas encore ce qu'on peut appeler des chemins, et ils en réclament.

Le ministère de la Colonisation accorde \$5,000.00, qui furent dépensés du 28 mai au 29 juin 1935. Les travaux exécutés comprennent: (1) l'ouverture



Vue du chemin dans le rang de l'église, après les améliorations du printemps 1935.
Ce n'était pas encore extravagant comme chemin.



Mais au cours de l'été 1935, d'autres travaux sont exécutés, et, à l'automne, les colons
ont un demi-chemin passable pour sortir du côté de la rivière Duparquet.



En 1935, la végétation fourragère commence à voisiner les abatis brûlés



On trouve même du grain entre souches

de la route des rangs III et IV, entre les lots 31 et 32; (2) la prolongation du chemin de front entre les rangs II et III, à partir du Centre, soit du lot 31, vers le lot 1, dans la direction de la Baie Québec; (3) l'essouchement de 20 arpents dans le chemin de front entre les rangs IV et V, à partir de la route située entre les lots 31 et 32; (4) déboisement de 16 arpents et essouchement de 14 arpents dans la route sur le lot 61, du rang II. Ces travaux furent exécutés respectivement sous la direction de MM. Ludger Dionne, Étienne Caron, Octave Pinard et André Pelletier.

Au 30 juin 1935, d'après le rapport du ministère de la Colonisation, les travaux exécutés dans le canton de Roquemaure, au cours de l'année terminée à cette date, couvraient $13\frac{3}{4}$ milles de chemins préparés "en chemin d'hiver" et $\frac{1}{2}$ mille de "chemin roulant".

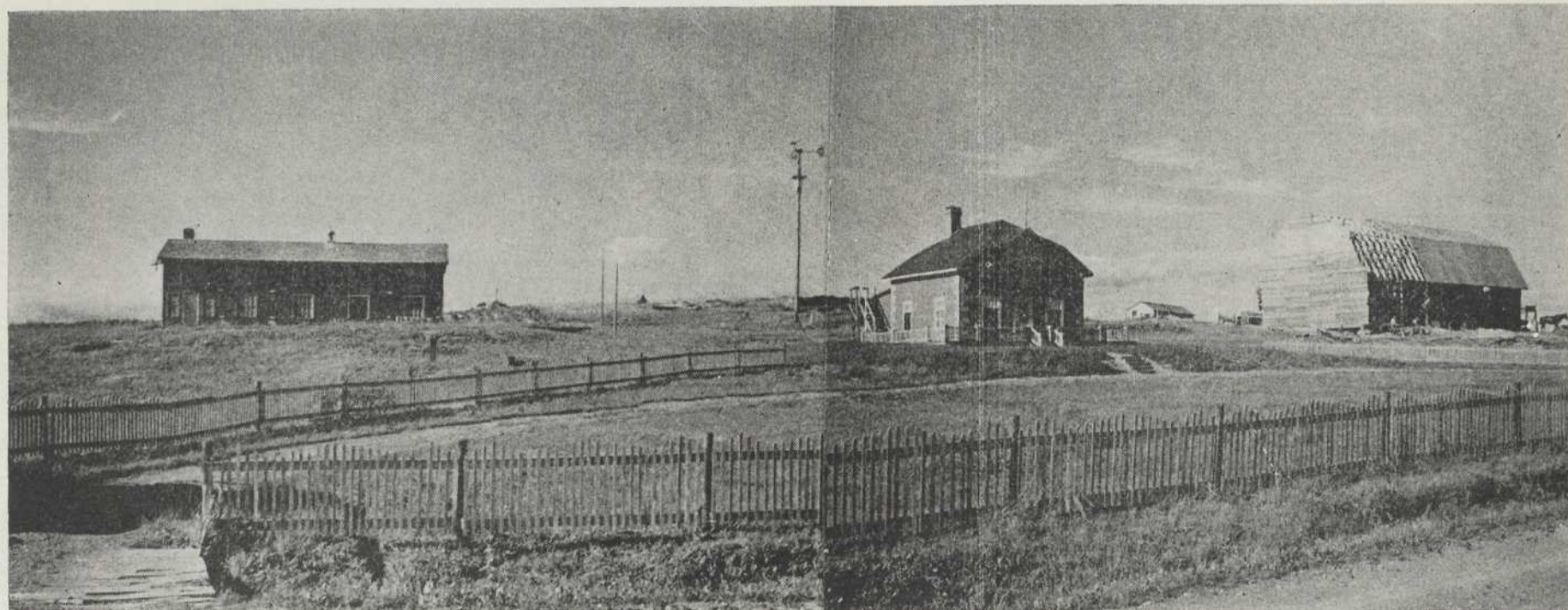
L'agronome-colon

Le 24 mai, départ pour Roquemaure de M. Joseph Laliberté, qui vient d'obtenir son diplôme d'agronome à l'école d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il veut être colon-défricheur et devenir avant longtemps cultivateur. Les débuts furent modestes, comme on peut voir, mais le rêve est déjà réalisé. Les photos qui suivent le démontrent mieux que les mots.



Premier camp de Joseph Laliberté, à son arrivée en 1935

APRÈS HUIT ANNÉES DE TRAVAIL !



Établissement de l'agronome-colon, Joseph Laliberté, 8 ans plus tard, en août 1943

Bénédictio d'une cloche

Le 4 août 1935, monseigneur Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, bénit la première cloche d'église qui a sonné à Roquemaure. Cette cloche, d'une centaine de livres, achetée à Québec, était un cadeau de la Société de Colonisation. Elle avait été transportée de Québec à Ste-Anne par un groupe de colons venus s'établir selon le plan Vautrin. Parmi les visiteurs présents à la cérémonie de bénédiction de la cloche, on remarquait Mgr Auguste Boulet, qui accompagnait Mgr Plante en Abitibi, M. l'abbé Jean Bergeron et M. Lucien Viau, secrétaire particulier de l'honorable Irénée Vautrin.

Colons du plan Vautrin

Au cours de l'été 1935, plusieurs groupes de nouveaux colons vinrent s'établir à Ste-Anne-de-Roquemaure, d'après le plan Vautrin. Le développement de la paroisse s'en ressentit, particulièrement pour l'ouverture des chemins, car le travail en groupe, pour les premiers défrichements, les constructions et la confection des chemins, était une caractéristique particulière du plan Vautrin. Plusieurs colons de 1933 et 1934 y trouvèrent aussi un gain important, dont ils avaient grand besoin.



Campement d'un groupe de colons du plan Vautrin, près de la Baie Québec, rangs II et III, du canton Roquemaure (colonie No 27).

Au cours du mois de septembre, MM. les abbés F.-X. Jean et Maurice Proulx visitent les colons établis depuis le printemps. M. l'abbé Proulx utilise sa machine cinématographique, afin de continuer le film, "En pays neufs", commencé l'an dernier.



Chemin ébauché dans les rangs IV et V de Roquemaure.—A droite un camp du plan Vautrin (colonie 60).—Ce n'est déjà plus le camp en bois rond de 1933.



Camp d'Amédée Bélanger, et premier champ de foin, ensemencement de 1934.—Un feu de forêt qui avait brûlé, en 1933, le premier camp de ce colon, avec tous ses vêtements et \$75.00 réservés à l'achat d'un premier cheval, avait aussi brûlé à net toutes les souches dans cette pièce de terre.

M. l'abbé Napoléon Pelletier, premier missionnaire de Ste-Anne-de-Roque-maure, ayant manifesté le désir de revenir dans le diocèse de Québec, est rappelé par son Éminence, et M. l'abbé Émile Couture, vicaire de St-Malo, est nommé pour le remplacer. Son arrivée dans la paroisse date du 29 octobre 1935.

Avant de s'en aller prendre sa nouvelle charge, M. le curé Couture visite quelques paroisses du diocèse de Québec, et réussit à se faire donner pour ses chers colons plusieurs chars de provisions, de machines aratoires et d'articles de ménage de toutes sortes. M. le Curé Couture continuera pendant quelques années à venir au vieux Québec, de temps à autre, tendre la main pour ses colons, jusqu'à ce que ceux-ci soient en mesure de se tirer presque complètement d'affaires par eux-mêmes, grâce à la coopération.

Malgré l'aide gouvernementale plus généreuse, la société de Colonisation du diocèse de Québec continue elle aussi d'envoyer des secours à ceux de ses protégés qui paraissent le plus dans le besoin. Cette année-là, nous avons vu un bon nombre d'employés civils à Québec souscrire volontairement à une retenue de 1% de leur salaire pour venir en aide aux nouveaux colons, partis par milliers vers les terres neuves.

Les colons de Roquemaure ont été les premiers à bénéficier des vêtements et de la lingerie préparés par les Dames de l'Ouvroir de Ste-Anne, fondé au début de l'année. Disons ici que, depuis cette époque, plusieurs Ouvroirs du même genre ont été organisés dans nos couvents de paroisses rurales et urbaines, où des dames et demoiselles filent, tissent et cousent des vêtements pour les



La population de Ste-Anne-de-Roque-maure, devant la 3^{ème} chapelle, en 1935

nouveaux colons les plus pauvres, qui apprécient hautement ces largesses, au moment où il leur faut tant de choses pour organiser leur vie nouvelle sur un lot de colonisation.

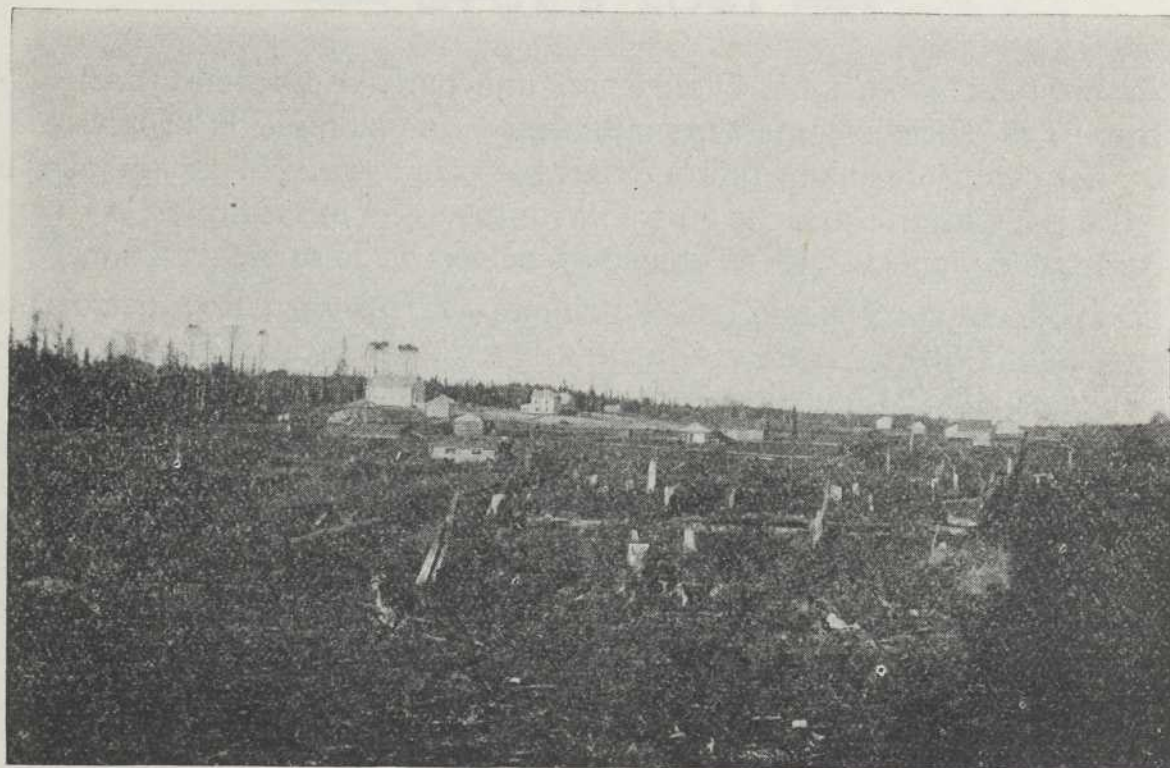
En novembre 1935, l'arrivée à Roquemaure des dernières familles à venir rejoindre les chefs, colons du plan Vautrin, fut un événement dont plusieurs se souviennent encore. "La Marine" essuya une terrible tempête sur le lac Abitibi, et l'on retrouve alors Alphonse Brassard à la tâche, au risque même de sa propre sécurité, pour sauver du péril sa précieuse cargaison humaine, composée de 125 personnes, hommes, femmes et enfants.

Et bientôt l'année 1935 sera partie rejoindre ses sœurs, pendant que les colons reprennent leur hache, pour reculer l'horizon du rang et de la paroisse.

Au cours de l'année 1935, à Ste-Anne-de-Roquemaure, on avait enregistré 18 baptêmes et 6 mariages.

== 1936 ==

Au printemps de 1936, monsieur le Curé Émile Couture fait construire une nouvelle église de 40' x 56', ainsi que le presbytère, sur une élévation un peu au nord-est des premières chapelles. Une maison pour la garde-malade est aussi construite la même année.



Ste-Anne-de-Roquemaure en 1936, après la construction de la nouvelle église et du presbytère.

Le 25 juillet, veille de la fête de sainte Anne, à 10 heures du soir, Jésus-Hostie est transporté, par Mgr Auguste Boulet, de l'ancienne chapelle au nouveau temple inachevé, mais qui sera béni le lendemain par Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, qui en est à sa deuxième visite à Roquemaure. L'an dernier, au mois d'août, comme nous l'avons vu déjà, Mgr Plante officiait à la bénédiction de la première cloche à Roquemaure. Il avait à l'occasion de cette première visite fait cadeau à la paroisse d'une relique de sainte Anne. Les reliques de la vraie Croix et de Bernadette Soubirous furent données en 1936, par le même bienfaiteur. Il va sans dire que la paroisse de Ste-Anne-de-Roquemaure a célébré avec beaucoup de solennité la fête de sa patronne en 1936.

Au cours de l'été, on ouvre la route du rang I, où s'installe un autre groupe de colons bénéficiaires du plan Vautrin. Il en vint une cinquantaine.

Les cadres de la paroisse sont maintenant au complet. Tous les rangs sont ouverts à la colonisation. La forêt recule toujours devant le courageux défricheur. Les colons du rang I ont étendu leur emprise jusque dans une partie du rang X, du canton Hébecourt, vers la frontière ontarienne sur une vingtaine de lots, qui normalement doivent faire partie de la paroisse de Ste-Anne.

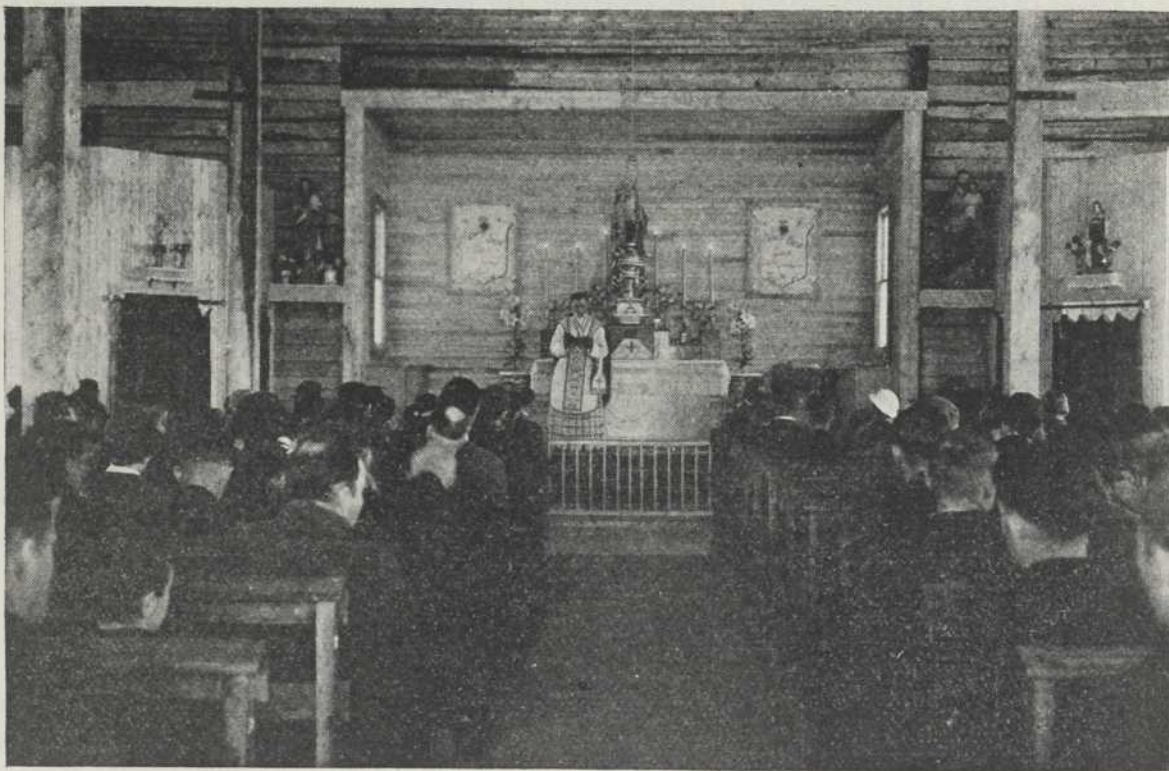
A la fin de 1936, nous trouvons 6 écoles dans la paroisse et quelque 900 âmes de population.

== 1937 à 1942 ==

Six années d'évolution! Période où une paroisse nouvelle passe à l'état d'adulte. Les défrichements s'agrandissent. La colonisation progresse à vue d'œil. Les camps de colons finiront tous par être remplacés par de jolies maisons. La population s'attache au sol davantage. Le ministère de la Colonisation continue de favoriser les colons de ses octrois et de sa bienveillance.

En 1937, ont succédé au plan Vautrin, un plan Provincial aux octrois multiples et le plan Rogers-Auger, résultat d'une entente entre les autorités provinciales et celles du Dominion, en vertu d'une loi rémédialrice au chômage. Ce dernier plan d'établissement existe encore sous la désignation de plan Fédéral-Provincial, ou "Plan de \$1,000.00" comme les colons ont accoutumé de l'appeler couramment depuis son origine, parce que le bénéficiaire se voit attribuer un montant de \$1,000.00, à être dépensé en quatre ans, pour la construction de sa maison, le transport de sa famille, des allocations de subsistance et l'achat d'animaux et d'instruments nécessaires à la première organisation de sa future exploitation agricole.

De 1937 à 1942, ces deux plans d'établissement ont pourvu à remplir, au fur et à mesure, tous les vides qui se produisirent dans les rangs des colons à Ste-Anne-de-Roquemaure. A l'automne 1937, la paroisse possède une population de 939 âmes.



L'intérieur de l'église bénite par Mgr Omer Plante, le 26 juillet 1936.



Les paroissiens devant leur église en 1936. — Au centre, M. le Curé Couture.

Nous nous contenterons maintenant de souligner quelques-uns des principaux événements qui ont marqué ces six années de développements agricoles intensifs.

1938.—Agrandissement de l'église construite en 1936.—Organisation des cercles d'étude de l'U.C.C. et réorganisation du Syndicat Coopératif sur une base strictement coopérative.

1940.—Réorganisation et mise en opération de la Caisse Populaire, fondée le 7 mai 1937.—Visite de son Éminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

1941.—Fondation d'un Syndicat de Travail, qui a présidé à la construction en groupe de 73 granges-étables "coopératives", comme on dit là-bas, soit 14 en 1941, 27 en 1942 et 32 en 1943.

Expérimentation de l'essouchement mécanisé

Il est un événement qu'il importe de souligner ici de façon toute particulière, parce qu'il fut en relation directe avec l'aspect nettement agricole que présente aujourd'hui la paroisse de Ste-Anne-de-Roquemaure.

Au printemps de 1940, le ministère de la Colonisation choisissait cette paroisse pour y expérimenter sa politique d'essouchement mécanisé, qui a pris dès lors l'ampleur que nous lui connaissons depuis trois ans.

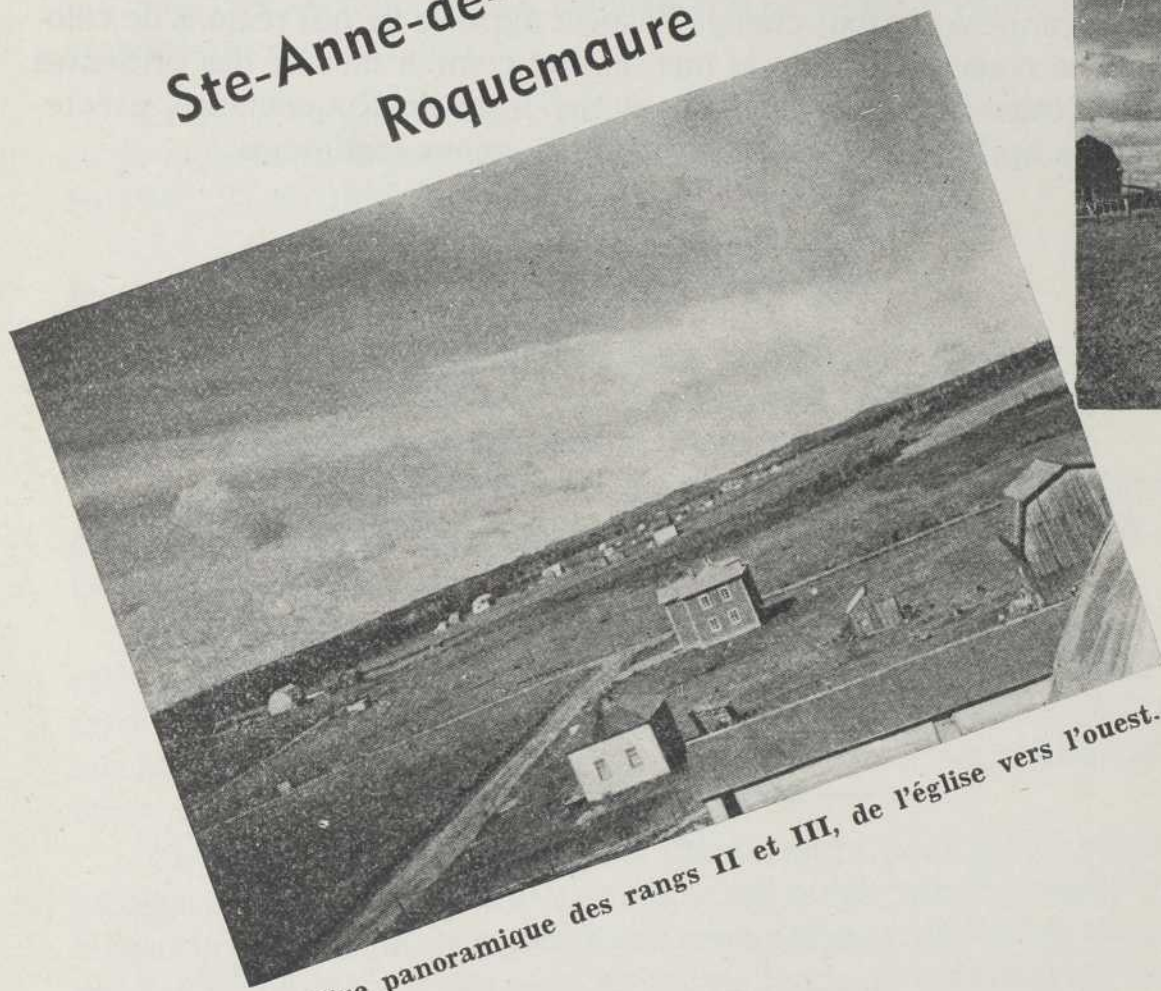
Juste retour des choses, on dirait: à Roquemaure, les débuts avaient été certes plus pénibles que dans les autres colonies ouvertes deux années plus tard; les colons de Roquemaure seront par contre les premiers à profiter de la mécanique mise au service des colons, pour les aider dans leurs travaux les plus durs.

Ce qui a motivé ce choix de Roquemaure pour inaugurer cette lutte des monstres d'acier contre les souches, c'est qu'on savait trouver là des colons à l'esprit ouvert, qui, non seulement accepteraient volontiers l'expérimentation sur leurs lots, mais prêteraient en même temps le concours de leurs bras pour que cette expérimentation se fasse dans les meilleures conditions possibles. A ce moment-là, on croyait favoriser le travail du tracteur en le faisant suivre d'une équipe d'hommes pour faire le ramassage et l'empilement des souches, au fur et à mesure de l'arrachage. On se rappelle aussi qu'à cette époque, les opinions étaient partagées sur la valeur du travail d'aussi puissants tracteurs pour l'essouchement avant que les souches soient entièrement pourries. Dans plus d'un endroit, les colons craignaient de faire massacrer leur terrain par ces tracteurs de 16 tonnes. On prétendait aussi que la terre du sous-sol, ramenée à la surface avec les racines encore vertes, resterait improductive de façon à compromettre même la récolte. Aujourd'hui tous ces préjugés sont évidemment tombés devant l'expérience faite, mais auparavant personne ne pouvait assurer que de telles craintes n'étaient pas au moins un peu justifiées.

Je me rappelle, en juin 1940, avoir, avec quelques autres, accompagné le sous-ministre de la Colonisation, M. Léo Brown, qui s'était rendu à Ste-Anne-de-Roquemaure annoncer aux intéressés la venue prochaine d'un tracteur en vue de l'essouchement. Monsieur Brown attachait alors une grande importance à l'expérience qu'on ferait à Roquemaure. Il ne fut pas déçu. Les colons y mirent tellement d'empressement qu'à la fin de 1940, plus de 800 acres de terre avaient été essouchées dans la colonie, avec le résultat, tout au profit des colons concernés, qu'à la place de vastes champs de souches, c'étaient partout de beaux champs de grains que nous trouvions à Roquemaure dès 1941. L'essouchement mécanisé a partout changé l'aspect agricole de nos régions de colonisation, et nous nous devons de le mentionner comme facteur des brillantes réalisations agricoles que nous trouvons à Ste-Anne-de-Roquemaure, exactement dix années après l'arrivée de ses premiers colons-fondateurs.



Ste-Anne-de-Roquemaure



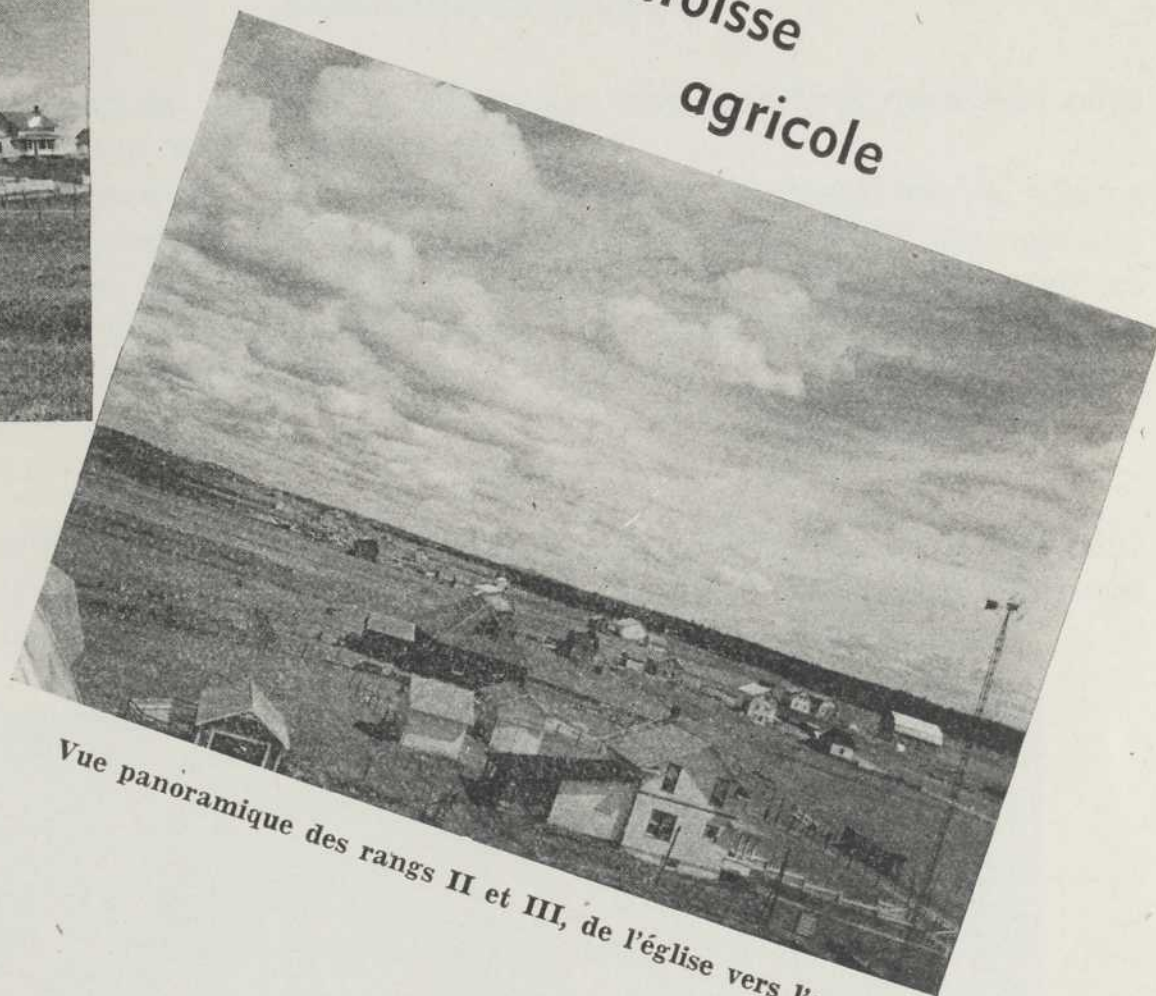
Vue panoramique des rangs II et III, de l'église vers l'ouest.



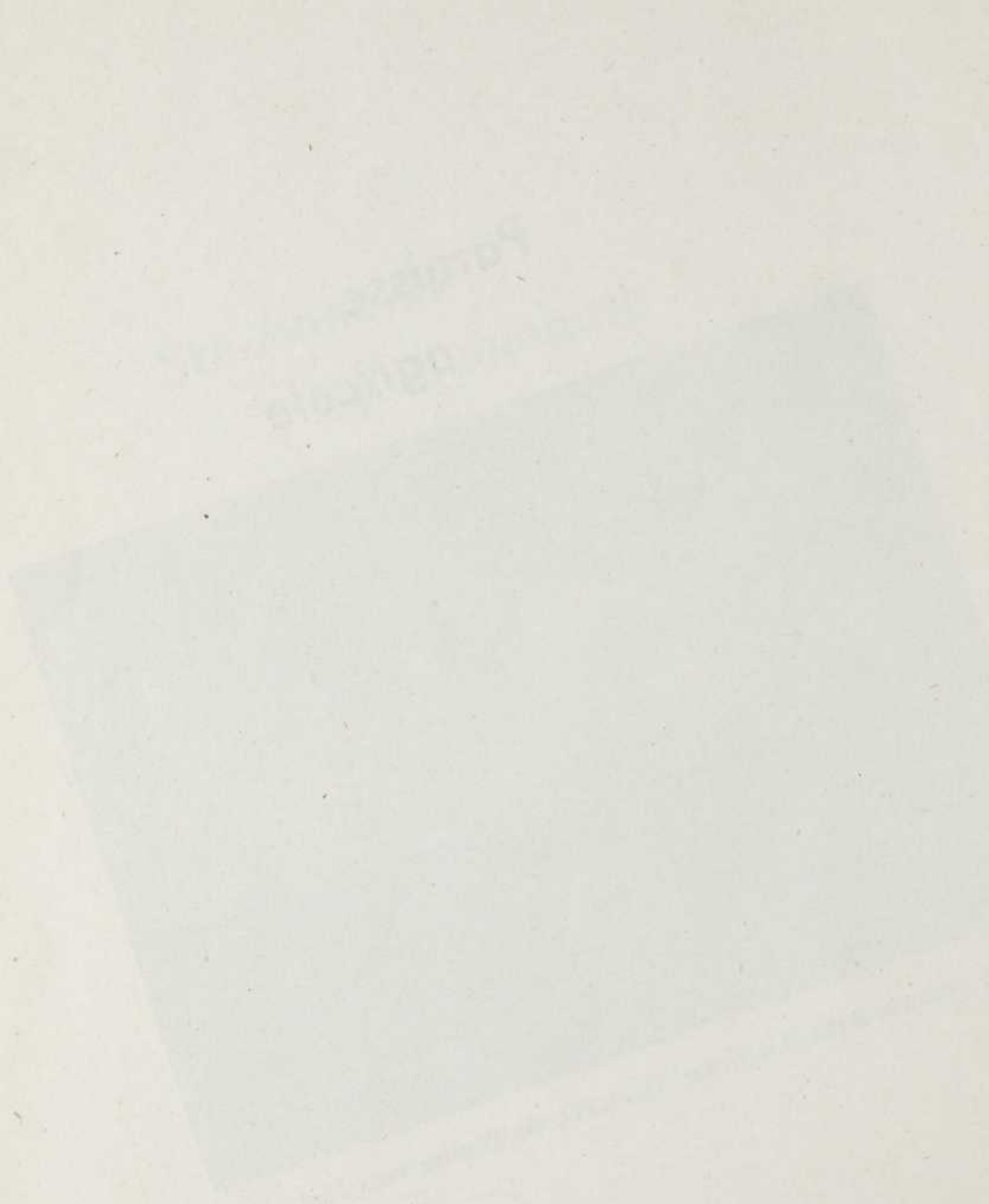
Le



Paroisse agricole



Vue panoramique des rangs II et III, de l'église vers l'est.



STE-ANNE-DE-ROQUEMAURE

PAROISSE AGRICOLE

Après seulement dix années d'existence, Ste-Anne-de-Roqueмаure offre déjà l'aspect d'une paroisse agricole adulte.

Bien qu'il ne m'ait pas été possible, dans les quatre journées que j'ai passées sur place, de visiter tous les établissements, de voir les réalisations agricoles intéressantes qui peuvent se trouver sur chacun, les quelques photographies prises au hasard de cette trop courte visite, et reproduites ici, peuvent donner une idée d'ensemble assez juste.

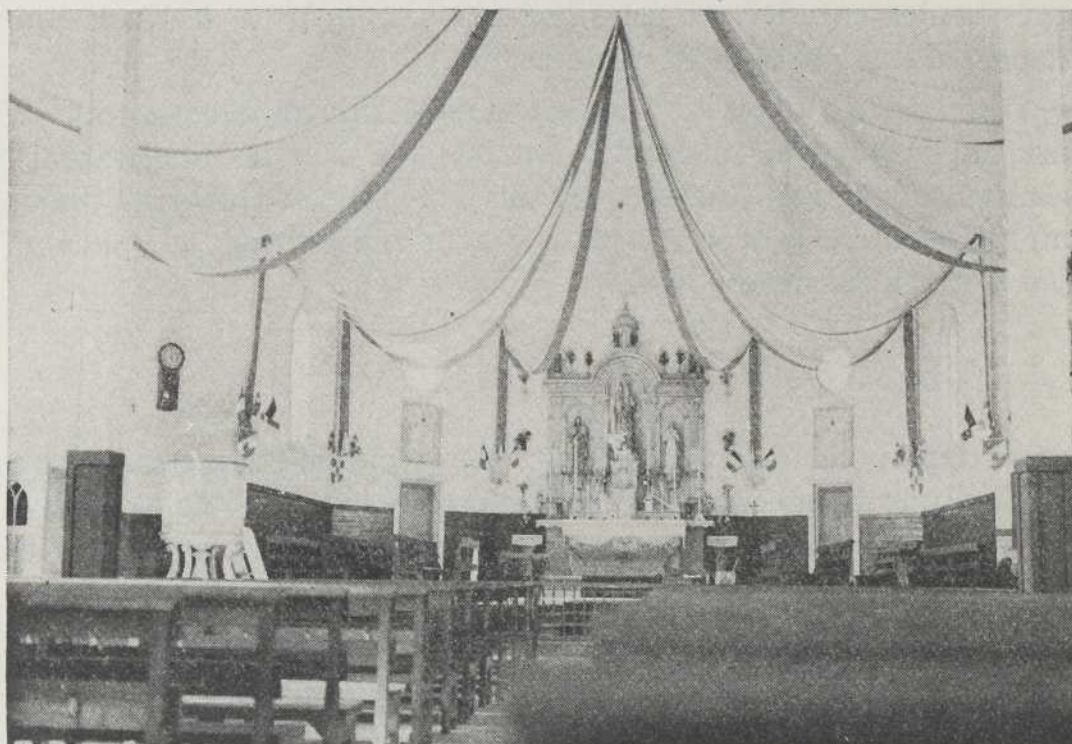
* * *

D'abord, au point de vue religieux, Ste-Anne-de-Roqueмаure possède une organisation paroissiale enviable. L'église de 1936 a été considérablement agrandie en 1938. Elle contient des bancs pour asseoir 700 personnes.



Église et presbytère de Ste-Anne-de-Roqueмаure, tels que nous les voyons en 1943.

L'intérieur, qui a déjà une belle apparence, sera terminé quand les finances le permettront. Le maître-autel a été donné par M. le Curé de Neuville, comté de Portneuf, M. l'abbé E.-A. Doucet. Monsieur l'abbé Jos. Fleury, curé de St-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, a donné la chaire actuelle. La belle statue de sainte Anne, qui surmonte le maître-autel, est un don de son Éminence le Cardinal Villeneuve.



L'intérieur de l'église actuelle.

Le presbytère a suivi aussi l'ère de progrès. Depuis 1936, il a été restauré et embelli. M. le Curé Émile Couture continue de s'y dévouer pour ses paroissiens et contribue ainsi, pour sa large part, au succès de sa paroisse.

Dans nos vieilles paroisses, après l'Église et le Curé, c'est le médecin de campagne qui occupe le troisième rang. Dans nos régions de colonisation, c'est la garde-malade. A Ste-Anne-de-Roquemaure, Mlle Madeleine Lavoie occupe ce poste, depuis 1941, alors qu'elle remplaçait Garde Gabrielle Bédard, arrivée en 1934 et aujourd'hui à Ste-Germaine de Palmarolle.



M. le Curé Émile Couture, en face de son presbytère.



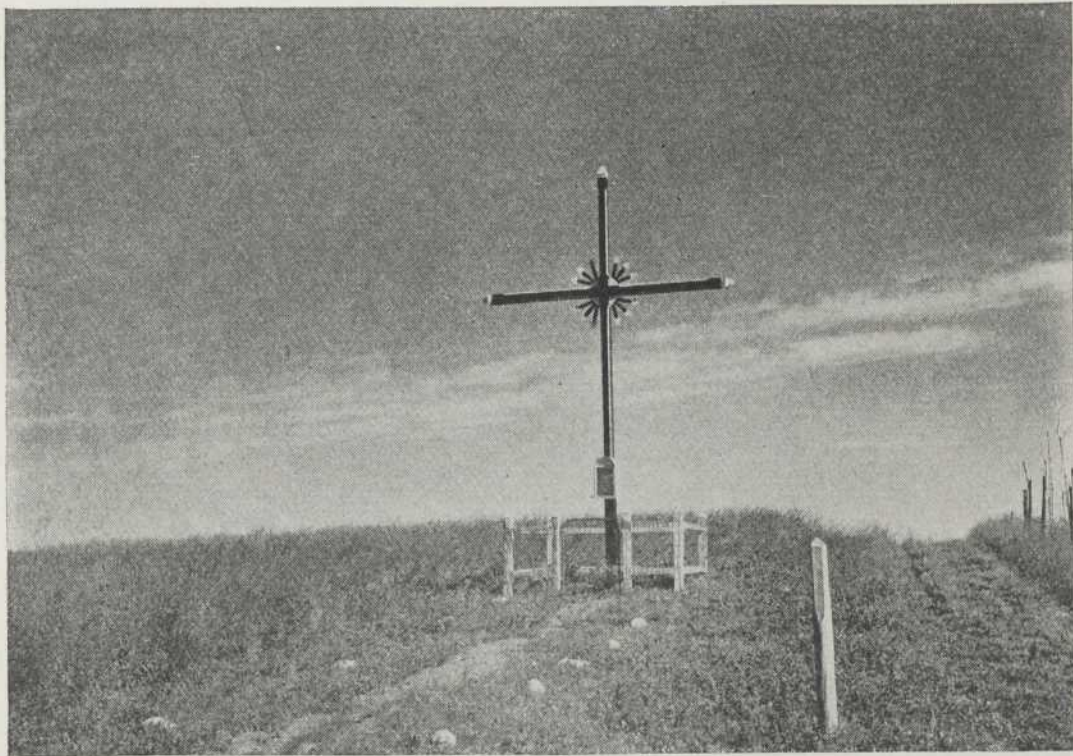
Mlle Madeleine Lavoie, garde-malade.

Population

La population actuelle de Ste-Anne-de-Roquemaure est de 1150 âmes, comprenant 779 communians. Il y a 170 familles, toutes établies sur des lots de colonisation. La paroisse est au complet avec 201 lots sous billet de location. A part quelques familles absentes temporairement, la plupart des autres lots sont pris par des célibataires, fils de colons, qui résident avec leur père à proximité, en attendant de fonder eux-mêmes un nouveau foyer. De ceux-là, trois sont en construction de maison cet été.

Les 8 écoles (9 classes) de la paroisse étaient fréquentées, en juin dernier, par 223 enfants.

Depuis la fondation de la paroisse, il y a eu 334 baptêmes, 67 mariages et 45 sépultures.



La Croix du Chemin, qui a soutenu le courage des premiers colons de Roquemaure, étend aujourd'hui ses bras protecteurs sur de vastes champs en production.

Date d'établissement des colons résidants

Parmi les 170 colons résidants de Ste-Anne-de-Roquemaure, il y en a de toutes les années, pour ce qui est de la date de leur établissement. Le tableau suivant prête à une étude intéressante. Sur les 170 établissements:

18	sont des établissements de 1933				
21	"	"	de 1934		
18	"	"	du plan Vautrin 1935		
28	"	"	du plan Vautrin 1936		
17	"	"	du plan Vautrin 1937 ou plan Provincial de la même année		
4	"	"	du plan Provincial 1938		
3	"	"	"	"	1939
2	"	"	"	"	1940
2	"	"	"	"	1941
2	"	"	"	"	1942
1	est un établissement	"	"	"	1943
5	sont des établissements du plan Fédéral-Provincial 1937				
7	"	"	"	"	1938
9	"	"	"	"	1939
10	"	"	"	"	1940
3	"	"	"	"	1941
11	"	"	"	"	1942
3	"	"	"	"	1943
6	"	"	sans aucun plan. Dans chaque cas, le lot a été acquis par transport.		

170 Total des colons résidants.

Les 6 derniers, indiqués dans le tableau ci-dessus comme ne bénéficiant d'aucun plan d'établissement, ont remplacé de vieux colons, soit un de 1934, trois du plan Vautrin 1935 et 2 du plan Vautrin 1936. Ils ont acquis par conséquent de bons lots très avancés, que les premiers propriétaires ont cédé pour diverses raisons.

Honneur aux pionniers de 1933

Nous avons déjà dit que 20 des premiers colons, arrivés à Roquemaure en 1933, étaient encore dans la paroisse. Voici leurs noms, par ordre de date d'arrivée.

Le 15 août 1933	Le 1er septembre 1933	En 1933 (après le 1er septembre)
Léon Briand	Amédée Bélanger	Elzéar Chouinard
Ludger Dionne	Étienne Caron	Jos. Pit Fortin
Gustave Massé	Georges Chrétien	Laurent Lebel
Albert Raymond	Jos. Chrétien	Georges Mainville
	Gérard Fournier	Rosaire Mainville
	Maurice Gamache	Léo St-Amant
	Wellie Plourde	Oscar Soucy
	Octave Plourde	
	François Pellerin	

On notera ici que la liste précédemment donnée des colons résidants, classés par date d'établissement, ne mentionne que 18 établissements de 1933. La différence s'explique comme ceci: Octave Plourde, célibataire, réside encore avec son père, Wellie Plourde, et non pas sur son lot; Laurent Lebel, pionnier de 1933, dont le nom figure dans la liste des assistants à la première messe de Minuit de Noël de 1933, a dû cependant quitter la colonie, pour cause de maladie, et n'est revenu qu'en 1936, pour s'installer dans le rang I, avec un groupement du plan Vautrin. Il se trouve donc officiellement classé parmi les établissements de l'année 1936, bien qu'en réalité, il soit un pionnier de 1933.

Avant d'aller plus loin et de faire l'exposé des réalités agricoles que nous trouvons à Roquemaure, après 10 années de colonisation, il convient de montrer ici l'établissement de chacun des pionniers de 1933. Les premiers à la peine méritent bien d'être les premiers à l'honneur. Dans les photographies qui suivent, il serait injuste cependant de juger de la valeur des colons concernés à la grosseur des personnages. Ceux-ci ont dû souvent être sacrifiés, par le photographe, pour, de préférence, mettre mieux en relief l'état et la valeur de l'établissement lui-même.

Les pionniers de 1933 à Ste-Anne-de-Roquemaure



M. Léon Briand et sa famille, en face de sa nouvelle maison en construction. (lot $\frac{1}{2}$ Est 33, rang 3 Roquemaure).



M. et Mme Ludger Dionne et leurs 15 enfants — Mme Dionne, arrivée à Roquemaure au début de juillet 1934, fut la deuxième femme à pénétrer dans la colonie. (M. Dionne occupe le lot 34/3/Roquemaure).

Les pionniers de 1933



Établissement de M. Gustave Massé, lot 44/3/Roquemaure.



Établissement de M. Albert Raymond, lot 1/2 O.32/3/Roquemaure.

à Ste-Anne-de-Roquemaure



Établissement de M. Amédée Bélanger, lot 34/2/Roquemaure.

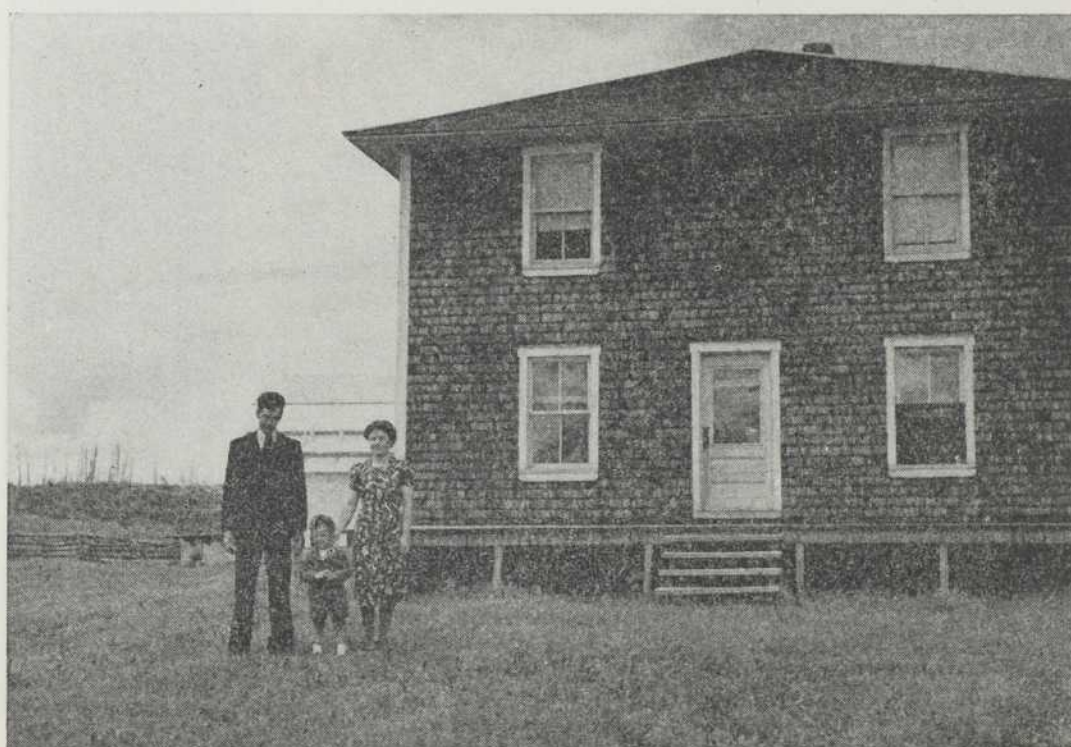


Établissement de M. Étienne Caron, lot 39/2/Roquemaure.

Les pionniers de 1933

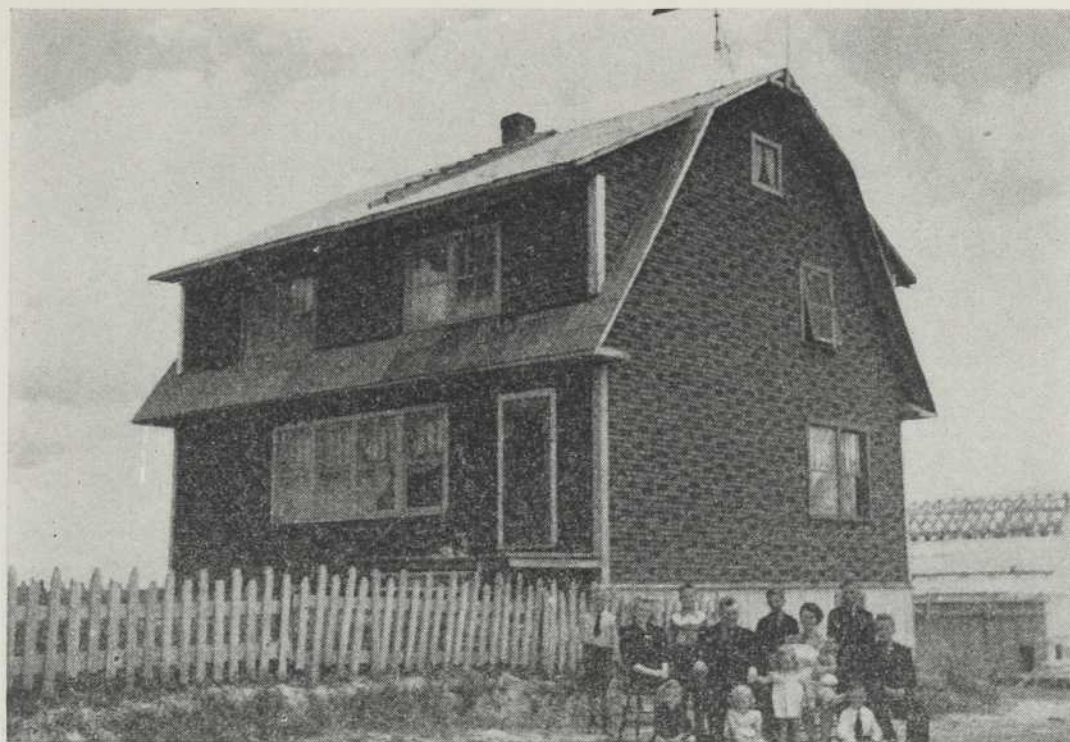


Établissement de M. George Chrétien, lot 42/2/Roquemaure.



Établissement de M. Jos. Chrétien, lot 42/3/Roquemaure.

à Ste-Anne-de-Roquemaure

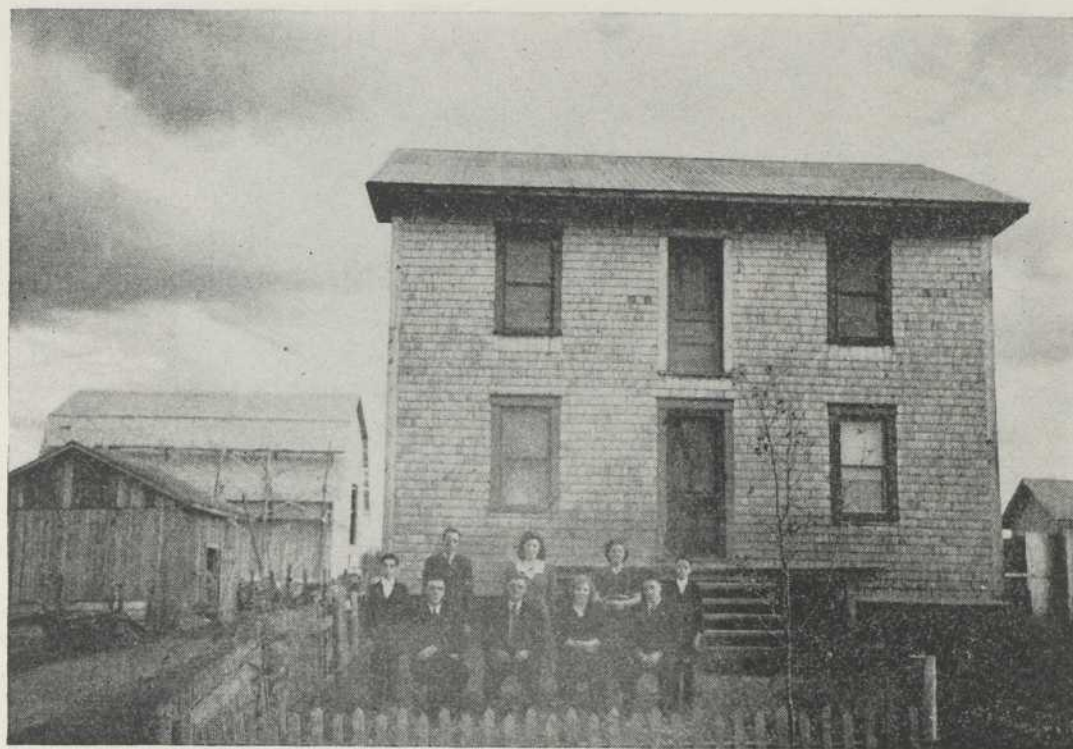


Établissement de M. Gérard Fournier, lot 41/2/Roquemaure. — Mme Fournier fut la première femme arrivée à Ste-Anne-de-Roquemaure, le 22 mars 1934.



M. Maurice Gamache et sa famille (lot 43/3/Roquemaure).

Les pionniers de 1933



Établissement de M. Willie Plourde, lot 36/2/Roquemaure. — Dans le groupe se trouve M. Octave Plourde, arrivé avec son père en 1933, et qui détient un lot depuis cette date.



Établissement de M. François Pellerin, lot 38/2/Roquemaure.

à Ste-Anne-de-Roquemaure

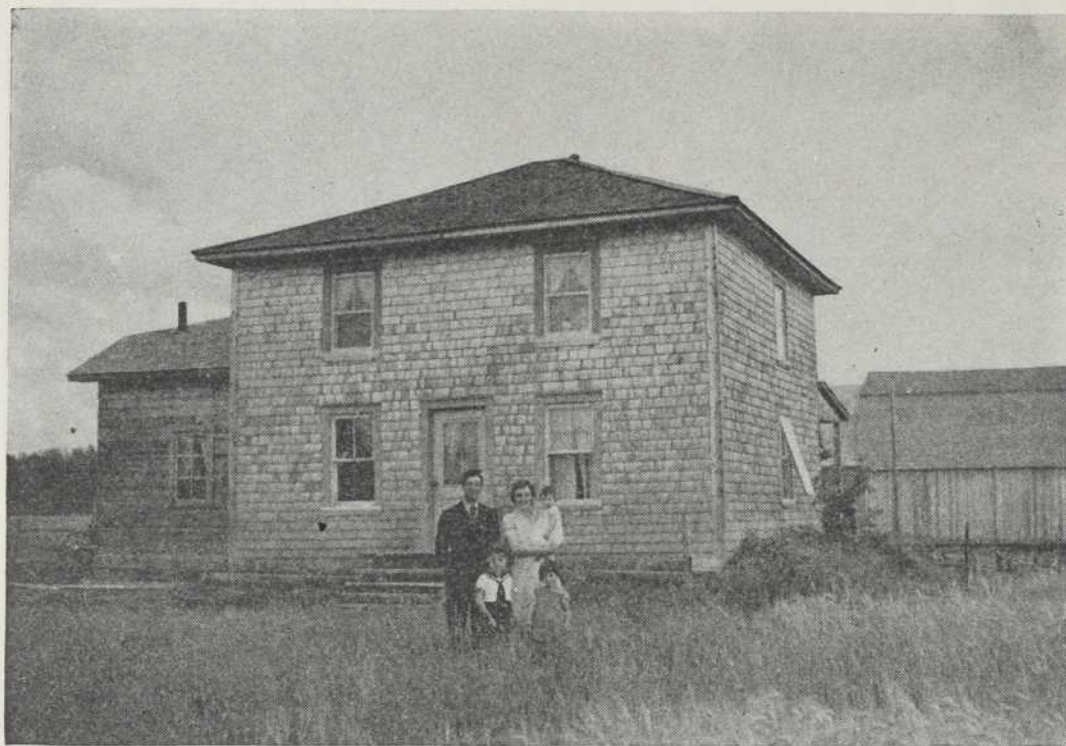


M. Elzéar Chouinard et sa famille (lot 51/2/Roquemaure).



M. Jos Pit Fortin et sa famille ($\frac{1}{2}$ O 33/3/Roquemaure).

Les pionniers de 1933



[Établissement de M. Georges Mainville, lot 24/2/Roquemaure).



Établissement de M. Rosaire Mainville, lot 28/3/Roquemaure).

à Ste-Anne-de-Roquemaure



M. Léo St-Amant et sa famille (lot 25/2/Roquemaure).



Établissement de M. Oscar Soucy, lot 28/2/Roquemaure).

Colons de 1934

Les colons établis en 1934 à Ste-Anne-de-Roquemaure, et qui ont partagé dans les débuts difficiles de leurs prédécesseurs, méritent bien, pour leur part, au moins une mention honorable dans cet hommage aux pionniers. Par leur travail et leur tenacité, ils ont contribué largement, eux aussi, aux développements agricoles dont il sera question tantôt.

Ils sont 22, tous résidants dans les rangs doubles II & III et IV & V, et voici leurs noms:

Rangs II et III

Gérard Bernier
Eugène Gamache
Lucien Landry
Stanislas Laprise
Philippe Lord
Jean Paradis
Lévis Paradis
Jos. Plourde
Louis Soucy
Laurent Wilford

Rangs IV et V

Ozarius Bilodeau
Antoine Bolduc
Henri Caouette
Joseph Labbé
Ludger Levesque
Gérard Nadeau
Enéas Pinard
Octave Pinard
Octave Pinard, fils
Henri Tardif
Siméon Tardif
Louis Verret

Superficies en culture

A Ste-Anne-de-Roquemaure, les superficies en culture comprenaient au printemps 3,520 acres, dont 1,836 acres ensemencées entre souches et 1,684 acres déjà labourées. Ces chiffres ont sans doute augmenté à date, ou augmenteront à l'automne, particulièrement pour ce qui est du nombre d'acres en labour, car le tracteur du ministère de la Colonisation est encore à l'œuvre dans la colonie; et au 31 juillet, il y avait essouché plus de 200 acres. Inutile de dire qu'à Roquemaure, comme ailleurs, le tracteur a complètement supplanté le bœuf pour les travaux d'essouchement.



En 1935, c'est le bœuf qui faisait le travail d'essouchement. Ici Jos. Laliberté et son bœuf.



Depuis 1940, à Roquemaure, c'est le tracteur qui fait l'essouchement. Ici, le tracteur No 58, du Ministère de la Colonisation, qui est au travail dans la paroisse encore cet été.

Les superficies en culture sont très variables d'un lot à l'autre, généralement en raison de la date d'établissement du détenteur du lot.

Ainsi, sur 201 lots sous billet de location, nous en trouvons, à la fin de décembre 1942:

36	sur	chacun	desquels	il	y	a	de	20	à	25	acres	en	culture
23		"		"		"		26	à	30		"	"
11		"		"		"		31	à	35		"	"
5		"		"		"		plus	de	35	acres	en	culture
75													

Quant au labour, on trouve:

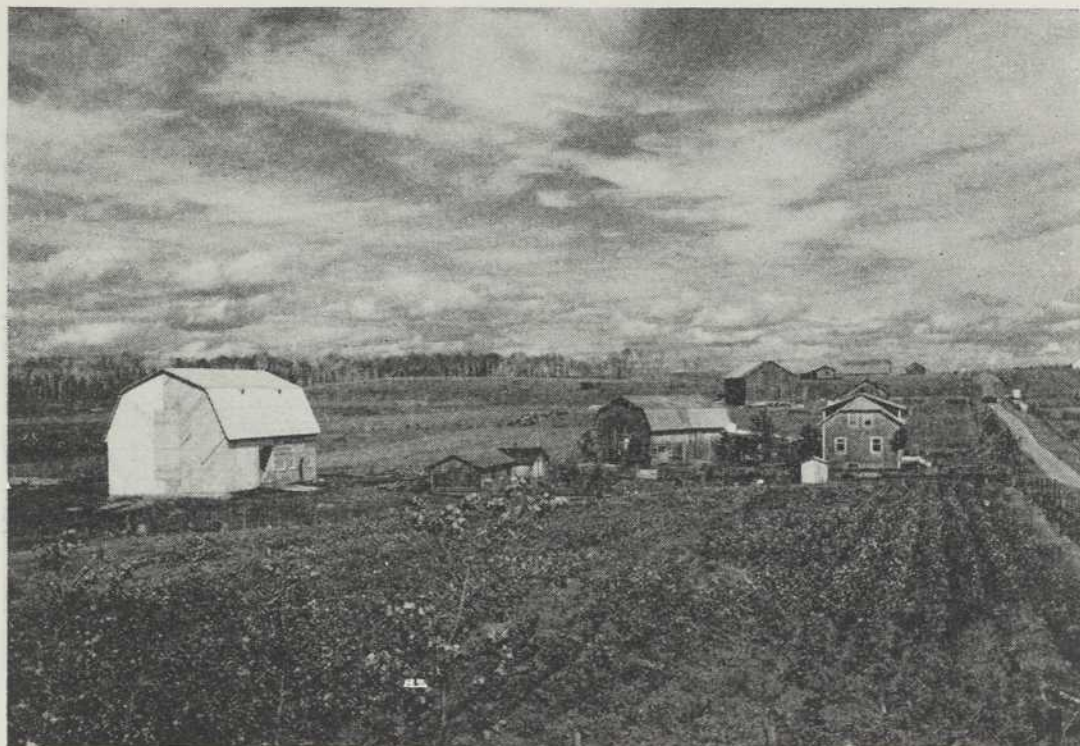
44	lots	sur	chacun	desquels	il	y	a	10	à	15	acres	en	labour
19	"		"		"		"	16	à	20		"	"
4	"		"		"		"	21	à	25		"	"
1	lot,	celui	de	l'agronome-colon,	sur	lequel	il	y	a	40	acres	en	labour.
68													

Tous les autres lots comptent moins de 20 acres en cultures totales et moins de 10 en labour. Ce relevé est basé sur les rapports de l'inspecteur de colonisation l'automne dernier. Ces chiffres ont naturellement augmenté à date, en raison des améliorations culturales de l'été en cours. Pour avoir une idée approximative de ce que cela peut représenter en acres, disons qu'en 1942, les nouvelles améliorations primées dans la paroisse s'établissaient à 241 acres d'abattis et 383 acres de labour nouveau. Il n'y a certainement pas eu de ralentissement cette année.

A Roquemaure, dans la première semaine du mois courant (août), les champs de patates en fleurs et les potagers faisaient envie; le trèfle sous la faux formait d'épaisses nappes couvrant la terre; d'assez vastes étendues de terre, parsemées de multiples meules de foin, offraient un premier gage de sécurité pour le prochain hivernement des bestiaux; les champs d'avoine et de blé avaient déjà une superbe apparence. Bref, ces riches terres neuves tiennent leurs promesses.

A plus d'un endroit, on pouvait voir aussi, près du chemin, un petit champ en trèfle Alsike qu'on laissait mûrir. Les colons de Roquemaure s'efforcent de produire non seulement les fourrages et les grains nécessaires à l'alimentation de leurs troupeaux, mais aussi en grande partie leurs grains de semence. Ils commencent même, comme nous venons de le signaler, à récolter leur graine de mil et de trèfle.

Ce que l'on voit aujourd'hui à Ste-Anne-de-Roquemaure



Beau champ de patates en fleurs sur le lot de Louis Verret, (35-36/5/Roquemaure).

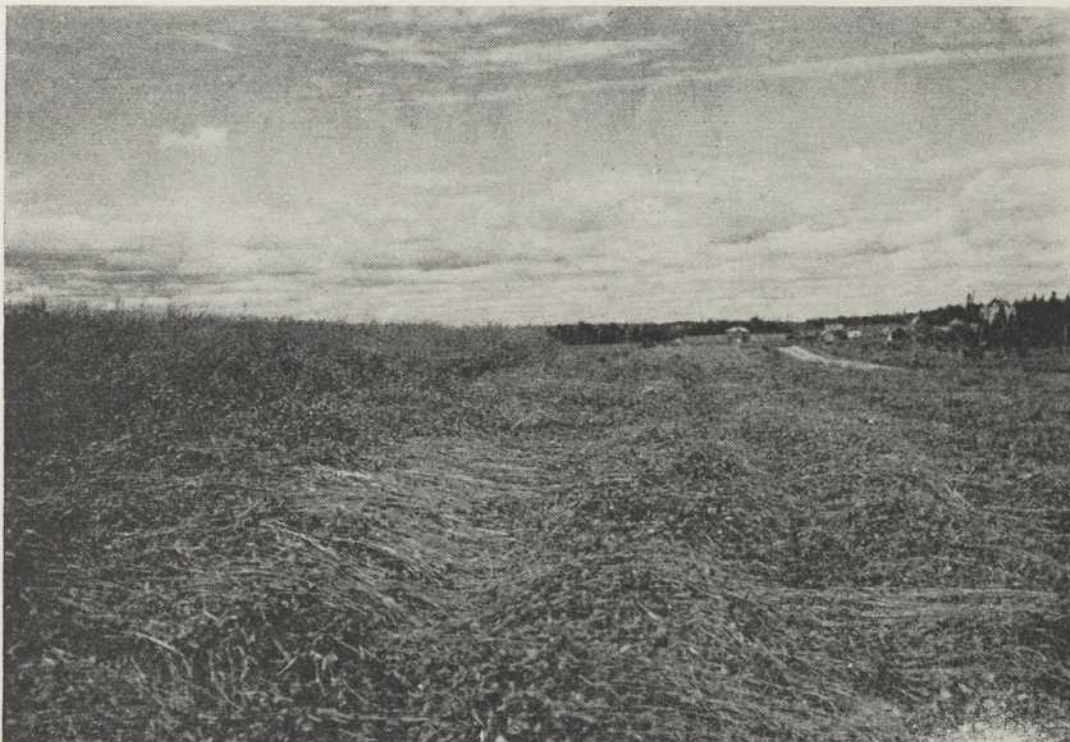


Potager de M. Arthur Garneau, colon de 1935, sur le lot 23/4/Roquemaure.

Ce que l'on voit aujourd'hui



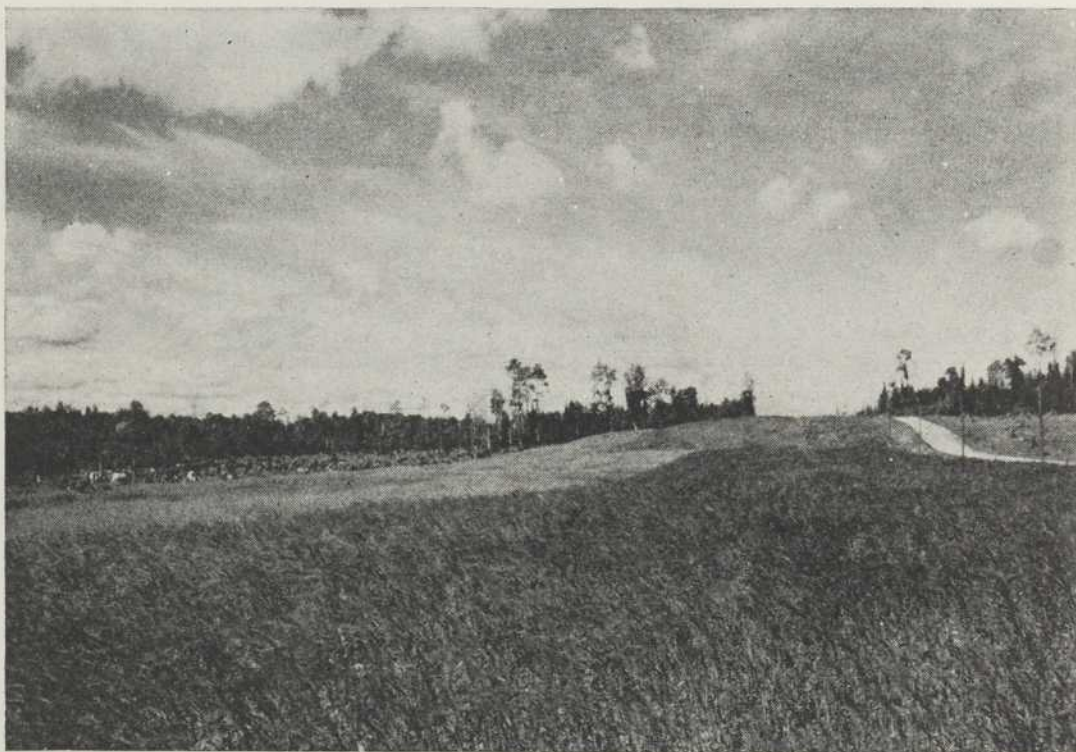
Potager de M. Louis Verret, colon de 1934, sur le lot 35-36/5/Roquemaure.



Superbe champ de trèfle et mil d'Isidore Massé, colon de 1937, sur le lot 31/2/Roquemaure.

à Ste-Anne-de-Roquemaure

Foin en veillottes sur le lot d'Hubert Larochelle, $\frac{1}{2}$ N.61/2/Roquemaure. En 1941, ce champ était encore en souches.

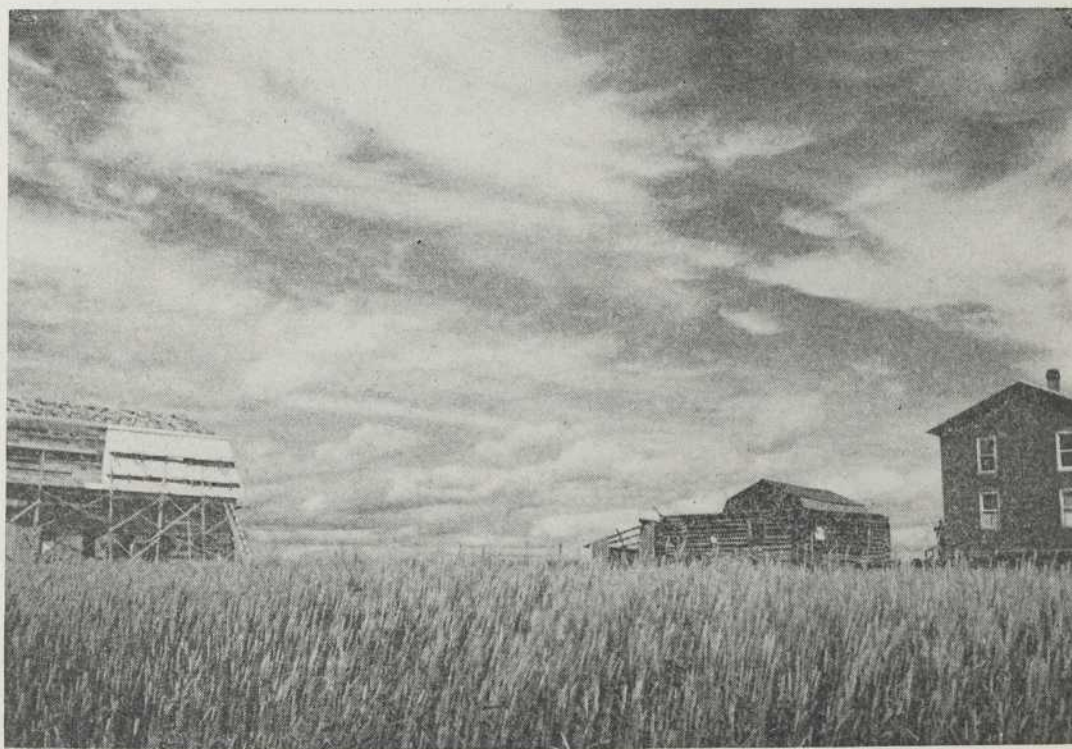


Champ d'avoine sur le même lot d'Hubert Larochelle, le long de la route qui conduit de la rivière Duparquet à Ste-Anne-de-Roquemaure. Ce champ a été essouché en 1942 par le tracteur du Ministère de la Colonisation.

Ce que l'on voit aujourd'hui

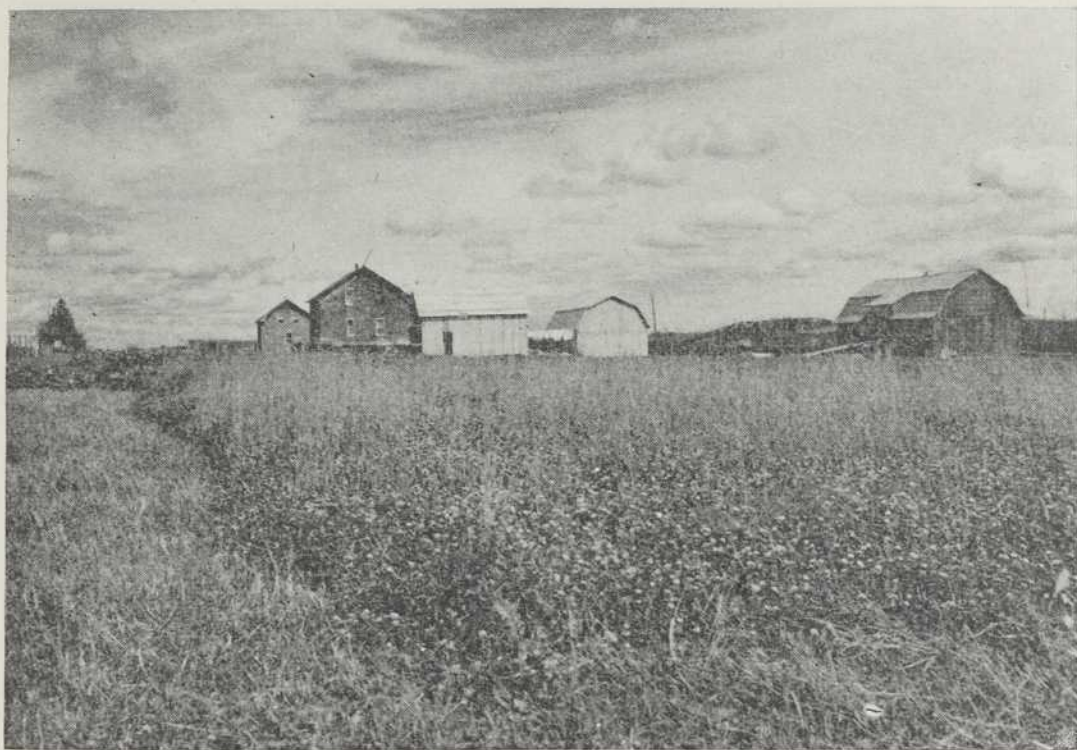


Probablement le plus grand champ d'avoine de la paroisse (20 acres), celui de Joseph Laliberté, agronome-colon. Cette récolte est sur premier labour après l'essouchement.



Le blé pousse bien dans les terres neuves de l'Abitibi. — Champ de M. Henri Caouette, colon de 1934, sur le lot 24/5/Roquemaure.

à Ste-Anne-de-Roquemaure

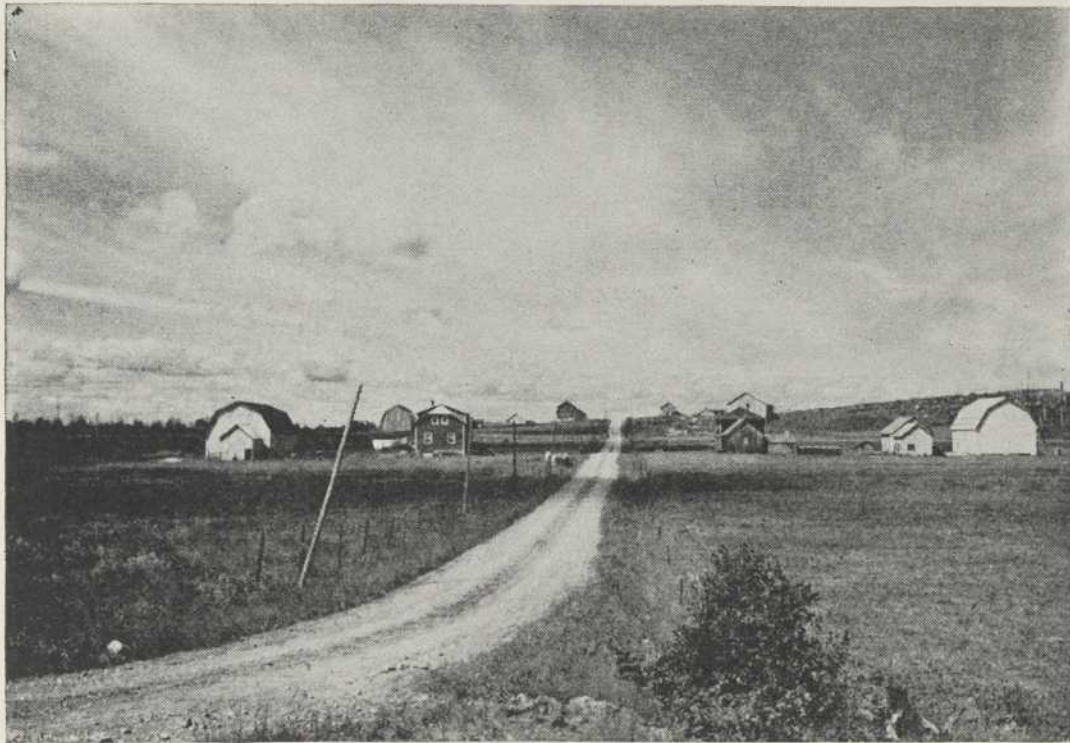


Joli champ de trèfle Alsike conservé pour en récolter la graine. — Sur lot d'Arthur Garneau 23/4/Roquemaure.



Georges N. Tremblay, colon de 1935, sur le lot 8/2/Roquemaure, et son fils, s'empresent ici de récolter le foin entre souches, car le tracteur s'en vient dans le rang et il va les faire sauter, ces souches-là. Et pour la prochaine récolte de foin, la faucheuse remplacera la petite faux.

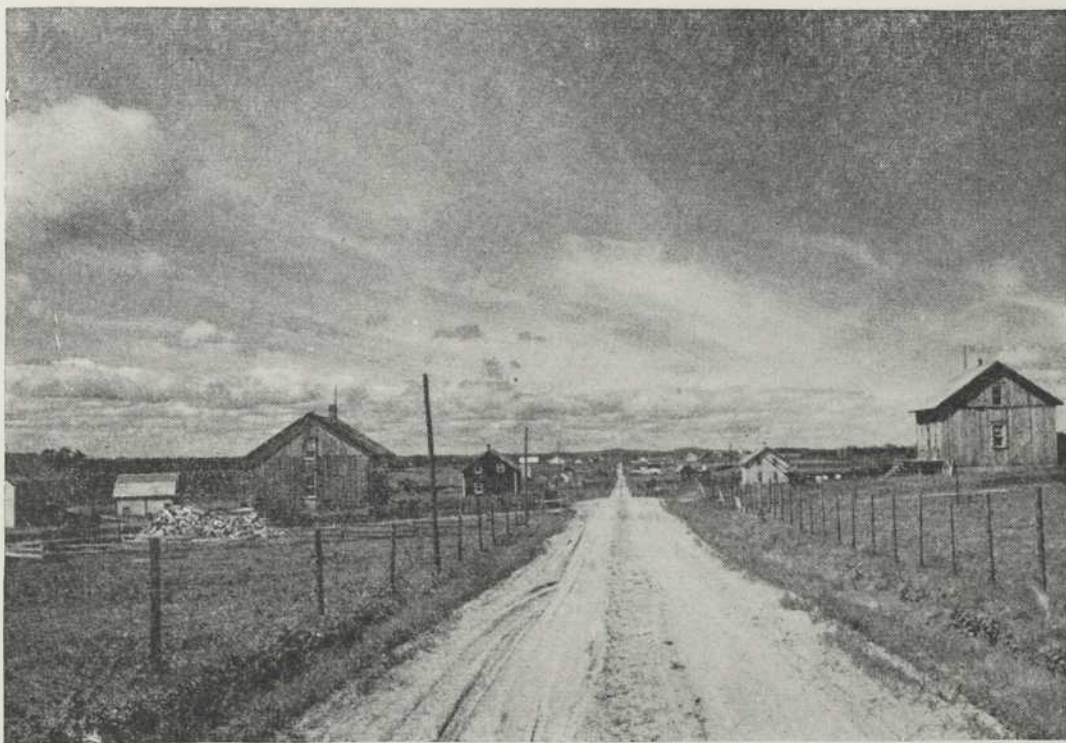
Ce que l'on voit aujourd'hui



Cinq établissements qui reflètent la prospérité. Trois appartiennent à des pionniers de 1933. —

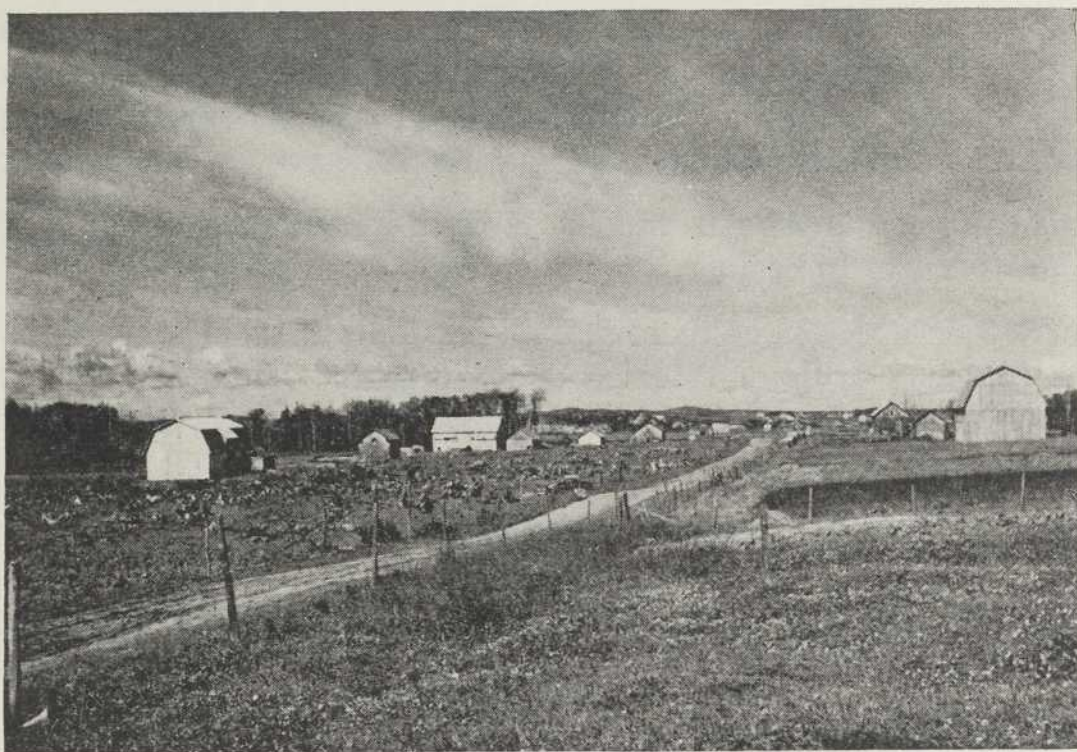
A droite: Jos. Chrétien, lot 42/3/Roquemaure; Louis Proulx, 41/3/Roquemaure.

A gauche: Georges Chrétien, lot 42/2/Roquemaure; Gérard Fournier, 41/2/Roquemaure;
Ls-Philippe Lord, 40/2/Roquemaure.

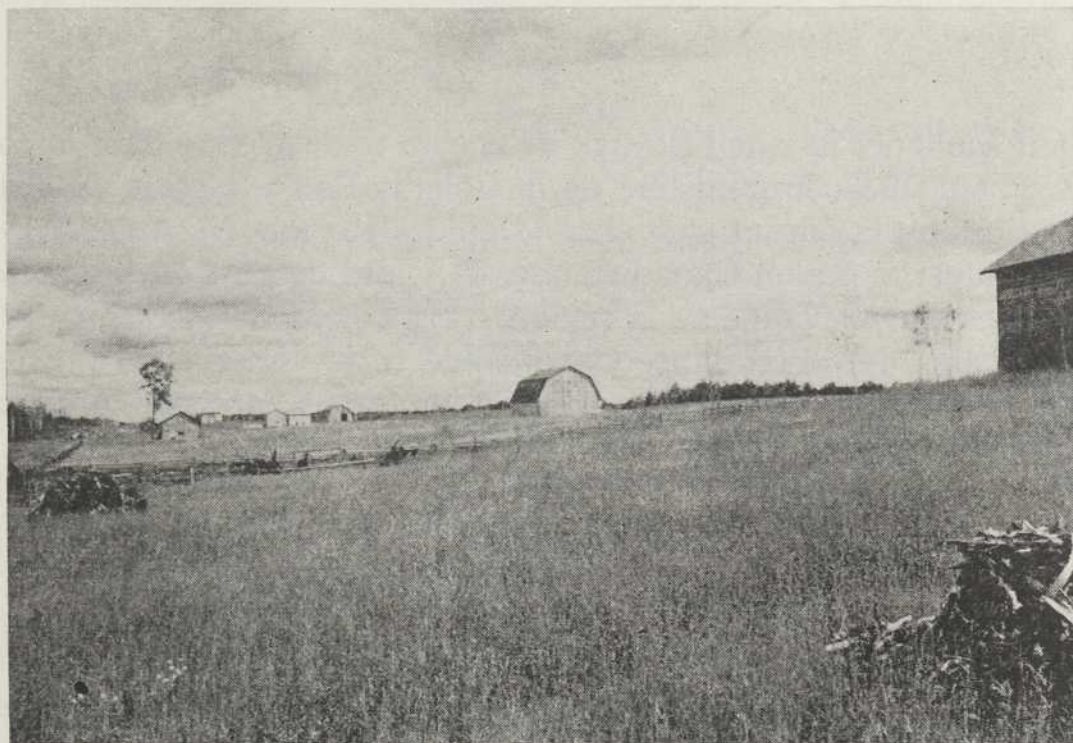


Chemin du rang double II et III de Roquemaure, du lot 40 vers l'église. Quelle différence avec le "fronteau" qu'Alphonse Charest et ses compagnons cherchaient presque à tâton il y a dix ans!

à Ste-Anne-de-Roquemaure



Les établissements des rangs IV et V de Roquemaure ont toujours rivalisé avec ceux des rangs II et III. Photographiés du lot 33 vers l'ouest, nous voyons ici les établissements suivants: à droite, lot 32, rang 5, Gérard Pellerin, (colon de 1936); à gauche, lot 32, rang 4, David Lebel (colon de 1934) et lot 31, rang 4, Lorenzo Nolet, (colon de 1936).



Dans le rang I, ouvert après les autres, les développements agricoles ne le cèdent en rien. Photo prise du lot 36. Nous voyons ici les établissements suivants: Elzéar Gagné, lot 37, Philippe Dubé, lot 38, Joseph Doyon, lot 39 et Albert Laprise, lot 40.

Animaux de ferme

Pour ce qui est des animaux domestiques, les colons de Ste-Anne-de-Roquemaure possédaient l'automne dernier, 314 vaches (ce nombre doit être d'environ 350 aujourd'hui), 250 autres bêtes à cornes ou jeunes animaux et 65 moutons. A peu près tous les colons gardent des poules et quelques porcs.

Nous trouvons également dans la paroisse 3 bœufs de travail et 168 chevaux, répartis entre 153 colons.

Sauf 3, tous les colons célibataires non-résidants ne possèdent pas de cheval, bien que plusieurs utilisent celui ou ceux du père. Il en est de même pour 5 célibataires résidants, dont l'établissement date respectivement de 1934, 1938, 1939, 1942, et 1943.

Parmi les 20 colons résidants qui n'ont pas encore un premier cheval, on compte:

1 colon de 1933 (qui utilise au besoin le cheval de son beau-père, qui en possède deux.)

1 colon de 1934

4 colons de 1936

1 colon du plan Provincial 1938

1 colon du plan Fédéral-Provincial 1940

5 colons du plan Fédéral-Provincial 1942

2 colons du plan Fédéral-Provincial 1943.

20 Total

Il faut souligner ici que l'élevage du cheval se développe dans la paroisse. Au mois d'août 1937, le ministère de la Colonisation y plaçait un cheval-reproducteur qui fut là durant trois ans. Depuis deux ans, M. Amédée Bélanger possède un superbe étalon Canadien, classé A, qui devrait améliorer considérablement l'espèce chevaline de la région. Les colons de Roquemaure élèveront 25 poulains de descendance Canadienne cette année. On prévoit déjà le jour où l'élevage local répondra aux besoins de la paroisse, ce qui mettra fin aux importations de chevaux non acclimatés.

* * *

Les 314 vaches que l'on trouvait dans la paroisse l'automne dernier étaient la propriété de 160 colons, dont 3 non-résidants. Monsieur le Curé en possédait 4 pour sa part. 13 colons résidants n'avaient donc aucune vache l'automne dernier. Ils se répartissaient comme suit:

6 célibataires résidants, dont 2 de 1942 et les autres de 1934, 1938, 1939 et 1943 respectivement

1 colon du plan Provincial 1937

1 colon du plan Provincial 1940

1 colon du plan Fédéral-Provincial 1940

1 colon du " " " 1942

2 colons du " " " 1943

1 colon établi en 1943, sans plan.

13 Total

Plusieurs colons possédaient de 2 à 6 vaches chacun, soit:

59 colons avaient 2 vaches

15 " " 3 "

12 " " 4 "

4 " " 5 "

1 " " 6 "

Depuis deux ans, les colons de Ste-Anne-de-Roquemaure envoient leur crème à la Beurrerie Coopérative de La Sarre. Les colons portent leur crème au Syndicat Coopératif local et un camion de l'endroit fait le transport à La Sarre. Les expéditeurs de crème sont au nombre de 46 cette année. L'an dernier, la paroisse a fourni la crème nécessaire à la fabrication de 12,000 livres de beurre. Cette année, on prévoit d'atteindre une production de 20,000 livres de beurre.

* * *

Les constructions que l'on trouve sur le lot d'un colon sont souvent un indice assez sûr du caractère de stabilité qu'offre l'établissement.

Pour abriter les animaux mentionnés précédemment, la paroisse de Ste-Anne-de-Roquemaure compte 73 granges-étables, de 36' x 60', même quelques-unes plus grandes, construites en coopération depuis 1941. 24 autres colons possèdent aussi une grange-étable permanente, dont la construction remonte à 1937 dans certains cas. Quant aux autres colons qui ont présentement des animaux, ils ne possèdent à date qu'une étable temporaire, qui devra être remplacée, dans un délai plus ou moins court.

Organisations économiques

Il reste à dire un mot des différentes organisations paroissiales, organisations économiques particulièrement, outils merveilleux qui ont permis d'asseoir sur des bases vraiment solides tout ce travail de développement agri-

cole que nous venons de voir, et qui ne peut manquer de connaître d'autres succès marquants au cours des prochaines années.

Nous avons déjà dit que toute la vie économique, à Ste-Anne-de-Roque-maure, repose sur trois organismes coopératifs principaux, à savoir: un Syndicat Coopératif, une Caisse Populaire et un Syndicat de Travail. La paroisse possède aussi son cercle d'étude de l'Union Catholique des Cultivateurs, un Cercle Agricole, un Cercle de Fermières et un Cercle de Jeunes Agriculteurs. Toutes ces organisations groupent la grande majorité des colons et femmes de colons de la paroisse.



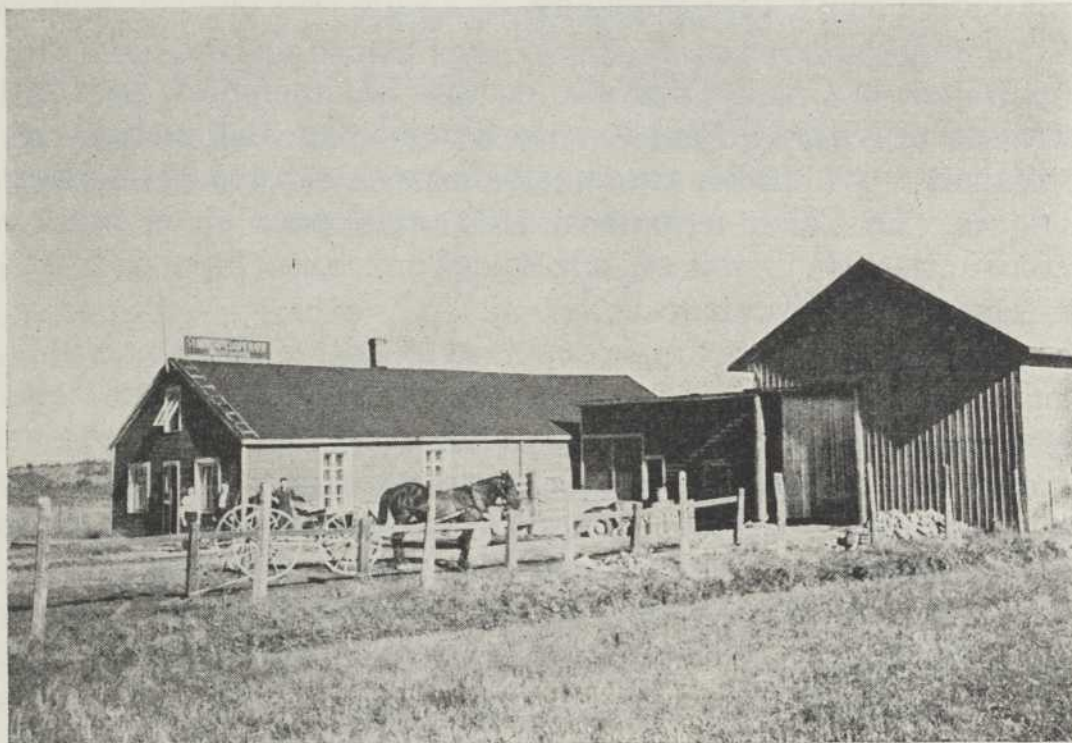
Groupe de coopérateurs de Roquemaure. — De gauche à droite: Jos. Chrétien, secrétaire du Cercle de l'U.C.C., surveillant du Syndicat de Travail, secrétaire du Comité de Production Intensive, secrétaire de la Commission Scolaire; Étienne Caron, président du Syndicat Coopératif, surveillant du Syndicat du Travail; Antoine Lacasse, vice-président de la Caisse Populaire, directeur du Syndicat Coopératif; Joseph Laliberté, président du Cercle de l'U.C.C., gérant du Syndicat Coopératif, de la Caisse Populaire, du Syndicat de Travail, vice-président diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs, président de la Commission Scolaire; Georges Chrétien, président de la Caisse Populaire; Odilon Boutin, président du Syndicat de Travail, surveillant du Syndicat Coopératif, président de l'Occident Forestier ou chantier coopératif; Gérard Fournier, vice-président de l'U.C.C., vice-président du Syndicat de Travail, surveillant du Syndicat Coopératif.

Syndicat Coopératif

Le Syndicat Coopératif de Roquemaure date du 12 novembre 1934. Sa fondation, nous l'avons vu, fut l'œuvre de M. l'abbé F.-X. Jean.

De 1934 à 1938, le Syndicat a connu certaines difficultés inhérentes au stage d'expérimentation; ce n'est qu'en 1938 qu'il est entré dans la voie des

développements que nous lui connaissons aujourd'hui. Depuis 1938, l'existence de cercles d'étude a permis aux colons de se familiariser avec les véritables principes coopératifs, et c'est depuis cette époque que la coopération rend tant de services aux colons de Ste-Anne-de-Roquemaure.



Le magasin du Syndicat Coopératif de Roquemaure. Sur le perron, MM. Joseph Laliberté, gérant, et Antoine Lacasse, commis.

Le Syndicat Coopératif de Roquemaure compte aujourd'hui 163 membres, sur un total de 170 familles. Au cours de l'année terminée au 15 août 1942, le Syndicat a fait un chiffre d'affaires de \$38,219.71. Pour l'année courante, à la fin des 11 mois terminés au 15 juillet, le chiffre d'affaires s'établissait déjà à \$59,021.47. L'ascension du chiffre d'affaires a été graduelle et constante depuis 1940. Depuis le 1er juin 1939, toutes les opérations du Syndicat se font strictement au comptant.

Les colons trouvent à leur Syndicat tout ce dont ils ont besoin pour la famille et la ferme: épicerie, vêtements, moulées alimentaires, engrais chimiques, grains de semence, instruments aratoires, broche à clôture, tôle à couverture, etc., etc.

L'inventaire, au 15 août 1942, montrait des marchandises en mains pour une valeur de \$7,344.03. A la fin de la présente année, l'inventaire devrait indiquer environ \$12,000.00 de marchandises, ce qui indique bien la multiplicité des articles que les colons trouvent à leur magasin.

Caisse Populaire

Une Caisse Populaire, fondée à Ste-Anne-de-Roquemaure, le 7 mai 1937, apparemment sans suffisamment d'étude préalable sur la question, fut inopérante jusqu'au mois d'août 1940. A cette date, de nombreux colons, fatigués d'avoir à leur portée un outil si utile et jusque là si peu utilisé, décidèrent la réorganisation de leur Caisse Populaire, à la suite de trois mois d'étude sur le sujet.

Aujourd'hui, la Caisse Populaire compte 334 membres, avec un capital social payé de \$1,881.50. Pour l'année terminée au 31 mai 1943, les dépôts se sont totalisés à \$47,808.81, avec une balance de \$18,455.35 à l'épargne, à la fin de l'année. La Caisse a consenti 1100 prêts, pour un montant total de \$28,445.61, sur lesquels il était dû, à la fin de l'année, une balance de \$12,350.19, répartie entre 135 emprunteurs.

Les argents déposés à la Caisse depuis sa fondation s'élèvent à \$147,740.12. Et cependant, à Roquemaure comme ailleurs, quand on parlait de Caisse Populaire, il y a quelques années, on répondait: "Mais les colons n'ont pas d'argent!" C'est probablement à cause même de ce préjugé que la Caisse de Ste-Anne-de-Roquemaure est restée trois années inopérante après sa fondation, en 1937.

"Il a suffi de convaincre chacun de nos colons, nous disait le gérant, M. Joseph Laliberté, qu'il doit déposer à la Caisse le \$5.00, ou même le dollar, qu'il a en poche, et dont il n'a pas besoin, ne serait-ce que pour la durée d'une semaine." Avec ce système bien appliqué, une Caisse Populaire a sa place et peut rendre d'immenses services dans les paroisses les plus pauvres.

La Caisse Populaire, à Roquemaure comme partout ailleurs, facilite et a généralisé les transactions au comptant dans toute la paroisse.

Syndicat de Travail

Le Syndicat de Travail de Ste-Anne-de-Roquemaure a son existence légale depuis le 10 septembre 1941.

D'après ses statuts, il a pour but: "de réaliser une économie agricole ordonnée, basée sur la mécanisation des travaux et l'effort collectif, qui procureront aux membres la récompense de leurs sacrifices et de leurs labeurs".

"Il poursuit ce but:

"(a) par une collaboration étroite de tous ses membres, groupés sous la direction d'un chef";

"(b) par le travail collectif de ses membres, groupés, selon le cas, par quantité de 2 à 6, qui s'engagent à faire les travaux déterminés par les Statuts, et plus tard par le bureau de direction: défrichement, essouchement, égouttement, labour, construction";

"(c) par l'achat en groupe des instruments nécessaires au développement rapide et au progrès des lots de colonisation";

“(d) par l’aide mutuelle pour l’achat d’animaux et de grains de semence, “et pour le développement des services coopératifs de la paroisse”.

Le Syndicat de Travail compte 140 membres, qui ont souscrit chacun une part sociale de \$30.00, payable \$6.00 par année.

Ce Syndicat fut l’instigateur de la construction en coopération, depuis 3 ans, de 73 granges-étables, de 36' x 50' ou 40' x 60' en moyenne. Les colons syndiqués sont allés en groupe couper leur bois; ils ont construit en groupe: 14 granges en 1941, 27 en 1942 et 34 en 1943.

Si le Syndicat de Travail n’a son existence comme tel que depuis septembre 1941, il a commencé en fait à être mis à l’essai avant cette date. Dès l’hiver 1940, 14 colons avaient décidé de se grouper pour se construire chacun une grange-étable. Une sorte de centrale de construction fut organisée. Sous leur signature, les 14 colons s’étaient engagés à travailler ensemble, mettre en commun leurs animaux, leurs outils, leur travail, à partir du moment de la coupe du bois jusqu’à la construction entièrement terminée.

Il était de plus convenu que si l’un ou l’autre des 14 abandonnait volontairement les autres, tout son travail fait à cette date allait aux autres. Ainsi groupés, ces 14 colons obtinrent la permission d’aller couper, sur la réserve cantonale d’Hébecourt, le bois nécessaire, soit chacun 22,000 pieds.

Pas un ne flancha! Au milieu de l’été 1941, pour la rentrée des foin, Ste-Anne-de-Roquemaure s’était enrichie de 14 belles granges de plus, bien finies. A noter que l’un des 14 étant tombé malade, les autres lui ont construit sa grange sans qu’il lui en coûte un cent de plus. C’est là vraiment de la coopération.

Aujourd’hui, le Syndicat de Travail est propriétaire d’un tracteur qui fait du labour et actionne une moulange et une batteuse à grains, prêtées par le ministère de la Colonisation. Le Syndicat a aussi organisé quelques équipes de colons qui utilisent en commun divers instruments aratoires. Il s’occupe cette année d’introduction d’animaux reproducteurs.

De plus, les colons de Roquemaure, sous l’égide du Syndicat de Travail, ont organisé un chantier coopératif, qui a opéré pour la première fois et avec un grand succès l’hiver dernier.

Cercle d’étude de L’U.C.C.

Le cercle de l’Union Catholique des Cultivateurs existe à Ste-Anne-de-Roquemaure depuis le mois de mars 1938. C’est de ce même hiver que date l’organisation, dans les différents rangs de la paroisse, de 11 équipes d’étude pour adultes.

On nous l’a dit et répété, c’est par l’étude, qui a permis d’abord la mise en commun des idées de chacun, que les colons de Ste-Anne-de-Roquemaure ont appris à grouper aussi leurs efforts et leurs activités, pour le bien commun. La coopération doit d’abord être dans les esprits. A Roquemaure, on a cultivé de façon pratique cette coopération intellectuelle.

Trois hivers durant, de novembre à la fin d'avril, les 11 équipes d'étude de la paroisse ont tenu une réunion chaque semaine, avec réunion générale au village, aussi une fois la semaine.

L'étude porta sur la coopération et toutes les applications qu'on peut en faire, en fonction des problèmes particuliers à la paroisse.

La réorganisation du Syndicat Coopératif et la mise en opération de la Caisse Populaire, la fondation du Syndicat de Travail et de sa filiale, le chantier coopératif, furent la résultante des cercles d'étude.

Les membres de l'U.C.C. sont au nombre de 165, qui paient la contribution annuelle de \$3.00.

Cercle Agricole

Il n'existe pas à proprement parler de Cercle Agricole à Ste-Anne-de-Roquemaure. Mais 34 colons sont affiliés au Cercle Agricole de Palmarolle et prennent part aux activités de ce Cercle.

Cercle des Fermières

Le Cercle des Fermières de Ste-Anne-de-Roquemaure groupe de son côté 98 femmes. Le bureau de direction se compose de Mme Théophile Martel, présidente; Mme Louis Verret, vice-présidente; Mme Wellie Plourde, secrétaire. Les conseillères sont: Mmes Philippe Dubé, Arthur Pelchat et Henri Tardif.

Les Fermières ont aussi leurs cercles d'étude et procèdent de la même manière que les hommes. Elles se réunissent dans chaque bout de rang pour s'aider mutuellement à rendre le foyer plus attrayant, développer l'esprit familial à la maison, et discuter de coopération, elles aussi.

Cercle de Jeunes Agriculteurs

Enfin, il existe aussi à Ste-Anne-de-Roquemaure un cercle de Jeunes Agriculteurs, qui groupe 60 membres, dont environ la moitié de jeunes gens, et des jeunes filles pour l'autre moitié.

La direction du Cercle est confiée à: M. Alexandre Dubé, président; Mlle Alphéda Poulin, vice-présidente; Mlle Laurette Garneau, secrétaire; MM. Jules Doyon et Ovila Létourneau, directeurs; et Mlle Annette Boutin, directrice.

* * *

Ste-Anne-de-Roquemaure possède sa Commission Scolaire, mais n'est pas encore érigée en Corporation Municipale.

Ajoutons que, comme complément à son organisation économique, la paroisse de Ste-Anne possède un moulin à scie, un moulin à farine, une boutique de bois, une cordonnerie et des boutiques de forge.

MOT DE LA FIN

Et voilà, en bref, comment la florissante jeune paroisse de Ste-Anne-de-Roquemaure s'élance, dès maintenant, vers des destinées agricoles dignes des labeurs de ses pionniers.

Ce qui s'est fait à Roquemaure s'est fait un peu partout ailleurs, avec plus ou moins de variantes. D'autres routes se sont ouvertes, d'autres camps se sont bâtis, puis de jolies maisonnettes ont remplacé les camps en bois rond. Un jour même viendra où le temps des souches sera oublié à jamais.

La colonisation chez nous n'est pas un mythe ni une chimère. Elle n'est pas non plus un tonneau sans fonds où vont s'engouffrer à perte les argents publics. Des résultats de la colonisation, nous venons d'en voir dans les quelques pages précédentes. Probablement que plusieurs, au cours de cette lecture, se sont exclamés: "C'est incroyable !" comme faisait quelqu'un à qui il fut donné, au cours du travail de mise en brochure, de voir les photos comparatives des "campes" de 1933 et des mêmes établissements en 1943.

Oui, c'est presque incroyable qu'en dix années, de gens sans le sou pour la plupart, la colonisation puisse faire des cultivateurs heureux de leur sort, profondément enracinés à cette terre qu'ils ont conquise d'une souche à l'autre, pouce par pouce !

L'établissement de nos familles nombreuses sur la terre qui fait vivre continue donc de mériter l'attention des pouvoirs publics. L'argent consacré à la colonisation depuis une décade fut un bon placement, un placement d'intérêt public et national bien compris.

Abstraction faite des multiples aspects moraux du problème, du point de vue strictement économique, le sort fait à nos colons aujourd'hui est beaucoup plus enviable que celui qu'ont déjà connu, et qui attend peut être encore avant longtemps, ceux qui, en temps de crise, s'obstinent à s'entasser dans les taudis de nos grandes villes, au lieu de s'élancer vers les terres neuves et le grand air.

Si la publication de la présente brochure n'avait pour résultat que de faire réfléchir sur les conditions qui naîtront de l'après-guerre, sur les possibilités d'établissement que nos gens, démobilisés de l'armée ou des industries de guerre, devront alors trouver à leur portée dans nos régions de colonisation, tous ceux qui, de loin ou de près, ont rendu possible cette publication, et en particulier les autorités du ministère de la Colonisation, auront contribué à une saine et salubre propagande.

INDEX

INTRODUCTION.....	3
STE-ANNE-DE-ROQUEMAURE, essai de colonisation.....	7
Année 1933.....	8
Année 1934.....	12
Année 1935.....	27
Année 1936.....	35
Années 1937 à 1942.....	37
STE-ANNE-DE-ROQUEMAURE, paroisse agricole.....	43
Population.....	46
Photographies des pionniers de 1933.....	49
Superficies en culture.....	58
Réalisations agricoles (photographies).....	61
Animaux de ferme.....	68
ORGANISATIONS ÉCONOMIQUES:—	
Syndicat Coopératif.....	70
Caisse Populaire.....	72
Syndicat de Travail.....	72
MOT DE LA FIN.....	75
INDEX.....	77

STATE OF NEW YORK

1891

1892

1893

1894

1895

STATE OF NEW YORK

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

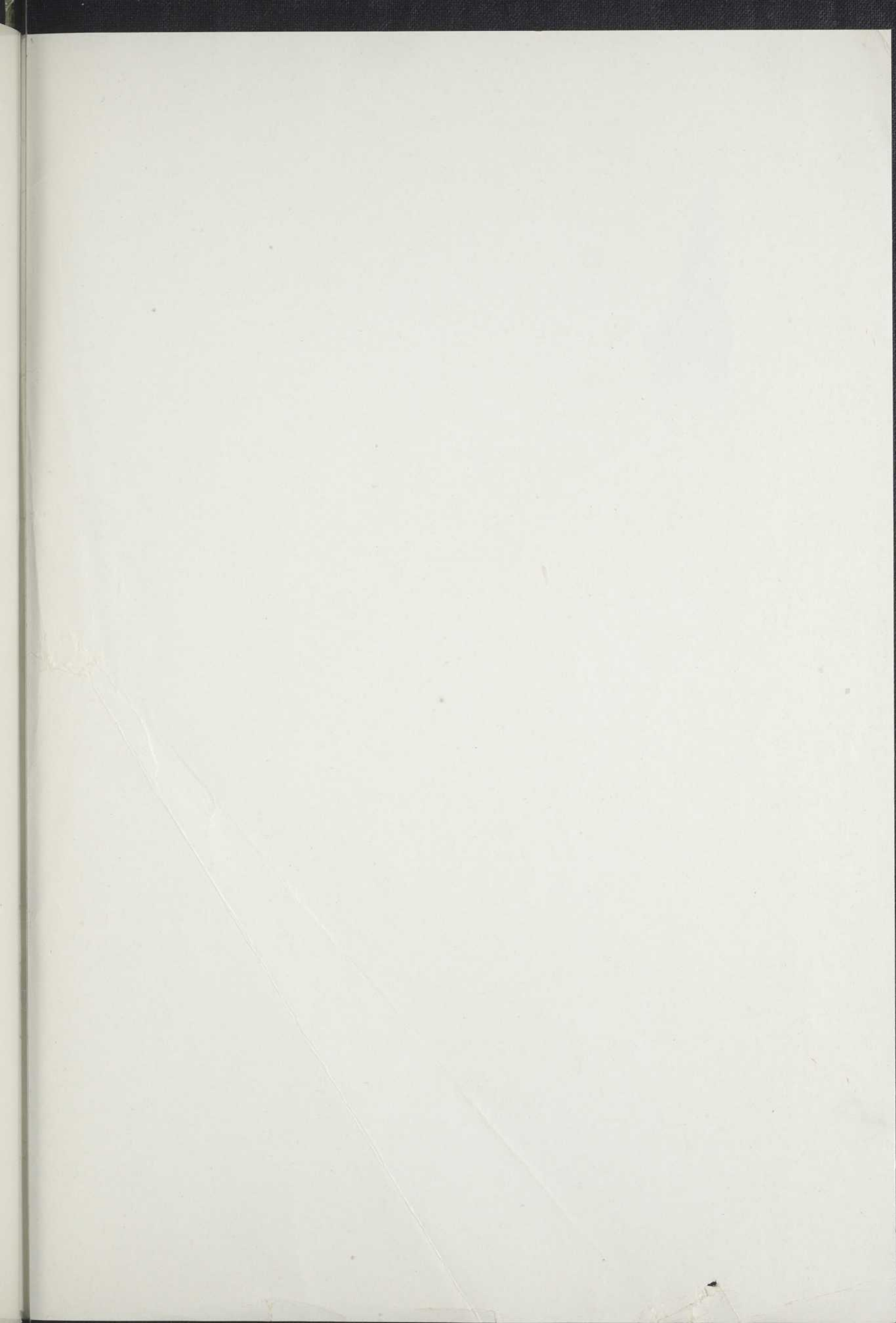
1910



Sauf pour celles dont la source est autrement indiquée, toutes les photographies utilisées pour l'illustration de la présente brochure ont été fournies par le Service de Ciné-Photographie de la province de Québec, avec la collaboration de M. l'abbé Maurice Proulx pour ce qui est des photographies de 1933 à 1936, et de Donat-C. Noisieux pour celles de 1943.



THE
HISTORY OF THE
CITY OF
NEW-YORK
FROM
THE
FIRST
SETTLEMENT
TO
THE
PRESENT
TIME
BY
J. C. HEATON
NEW-YORK
1846





000 473 253

CARTE DU CANTON ROQUEMAURE

